

Annexes

Annexe 1 : Résumé des ouvrages du corpus

L'Impasse de Bab-Essaha

L'intrigue du livre se déroule en Cisjordanie occupée par des soldats israéliens. Les combats sont fréquents entre ces soldats et les jeunes hommes Palestiniens. Ces derniers empêchent les femmes de participer aux combats ou aux manifestations, leur affirmant que leur place est à la maison. Elles attendent donc que leurs frères, leurs amis, leurs cousins se fassent tuer. Une nuit, à cause du couvre-feu, Samar, une jeune universitaire qui mène une enquête sur la condition des femmes depuis l'Intifada, est obligée de se réfugier chez Nouzha, une jeune prostituée. Cette dernière a mauvaise réputation dans le quartier car de nombreux juifs venaient profiter des services de sa mère, désormais décédée. Les deux jeunes filles seront ensuite rejointes par Sitt Zakia, la sage-femme du quartier, et Oum Azzam, qui souhaite échapper aux violences de son mari. Les quatre femmes vont alors parler de ce qu'est être une femme palestinienne en territoire occupé. Vers la fin du roman, elles décident finalement de sortir de la maison et de participer aux combats dans la rue, en jetant notamment des cailloux sur les soldats.

Un parfum de cannelle

Hanan al-Hachimi est une bourgeoise aisée de Damas et a décidé d'acheter Alya, une petite fille provenant des bidonvilles, pour en faire sa servante. Alya, en grandissant, devient l'amante de Hanan la nuit. Cependant, une nuit, Hanan découvre Alya dans le lit de son mari et, furieuse et humiliée, chasse sa servante de chez elle. Les deux femmes repensent alors à leur passé. Pour Hanan, il s'agit de repenser à son éducation dans la bonne société syrienne, où une femme doit être obéissante envers son mari, à son mariage à 15 ans avec son cousin, à la découverte de son homosexualité avec une autre femme de son milieu, etc. Pour Alya, il s'agit de repenser à son enfance pauvre et violente, où les femmes et les filles sont soumises au bon vouloir des hommes.

Mariée à Paris, Répudiée à Beyrouth

Après avoir vécu plusieurs années et s'être mariée à Paris, Léa retourne dans son pays d'origine, le Liban, après décision de son mari. Un jour, elle découvre qu'il la trompe avec une infirmière de l'hôpital. Il décide qu'il veut prendre cette femme comme seconde épouse, chose interdite par la législation française mais totalement admise par les lois musulmanes. À partir de ce moment-là, c'est le début du cauchemar pour Léa qui se retrouve soumise à une société patriarcale et machiste. Son mari lui fait subir d'innombrables épreuves, notamment avec des menaces de répudiation, et elle se rend compte qu'il est intouchable, conforté par des lois qui laminent les droits de son épouse. Léa finira par quitter le Liban avec ses deux enfants, de peur qu'on les lui prenne, et se réfugiera en France. Elle ne sera pas pour autant quitte de son mari qui continuera à la poursuivre jusque là-bas.

Le livre des reines

Ce livre retrace l'histoire de quatre générations de femmes au milieu de conflits qui ont animé, ou qui animent toujours, le Moyen-Orient. Qayah, Qana, Qadar et Qamar sont les figures de ces histoires qui passent par le génocide arménien, le conflit israélo-palestinien, les luttes entre chrétiens et musulmans au Liban et en Syrie ainsi que par l'emprise de Daesh et de l'État

Islamique au Moyen-Orient. A travers leur vie quotidienne, elles témoignent de la souffrance et de la violence dont elles sont victimes, dont les hommes sont souvent la première cause.

Annexe 2 : Interview écrite de Mme Ezza Agha Malak

Cet entretien écrit m'a été fourni par l'autrice Ezza Agha Malak. J'ai inventé les questions, je les ai envoyées par mail et Mme Ezza Agha Malak a renvoyé ce document. Il n'a pas été modifié.

Conditions des femmes dans la littérature féminine arabe de fiction.

Petite introduction de présentation pour revenir sur qui vous êtes, d'où vous venez, etc.

Née au Liban, dans une société conservatrice où les filles n'avaient pas droit au travail, sinon être enseignante dans une école de filles (l'école mixte n'existait pas encore). Et c'est là qu'a commencé ma première révolte contre une société machiste où l'homme en est le chef et le roi.

Pour tout bagage culturel, j'avais le brevet élémentaire qui se passait trois ans après le certificat d'études primaires (donc à 14-15 ans). Grâce à ce brevet, j'ai été admise dans l'enseignement primaire (à 15 ans). Il n'y avait pas encore de limite d'âge pour enseigner.

J'avais vingt six ans lorsque mon mari est décédé suite à une crise cardiaque, me laissant sur les bras deux petites filles de 4 et de 7 ans, que j'ai élevées toute seule, sans l'intervention de ma famille ou de ma belle-famille dans leur éducation, comme il en était le cas à cette époque. C'était ma mère, mon aînée de 16 ans, qui m'aidait à les élever, et à les garder. C'est à partir de ce moment que ma vie culturelle a commencé, compensant la perte d'un mari aimant et affectueux. En entreprenant des études, j'ai pu obtenir la première partie du bac puis la deuxième partie. Cela m'a permis d'accéder à l'enseignement secondaire.

La poursuite des études a constitué ma priorité. Pour la jeune veuve que j'étais, c'était un rêve que je caressais avant de me marier mais qui s'est arrêté en me mariant avec homme respectueux et bien apprécié, Secrétaire général de la Chambre de Commerce à Tripoli. Il était donc normal qu'après son décès, que je reprenne des études.

L'université libanaise se trouvait à Beyrouth. C'est-à-dire située à 90 kilomètres de ma ville natale, Tripoli. Tout en enseignant, et profitant de mes heures libres, je descendais à Beyrouth dans ma voiture, presque tous les après-midi pour rentrer chez moi la nuit ou rester chez ma sœur qui habitait à Beyrouth. Au bout de trois ans d'études, je devins titulaire d'une licence en Lettres françaises, puis d'un DEA et je projetais d'entreprendre une thèse de doctorat, assistée par ma mère qui me gardait les enfants et qui a fini par s'installer chez moi, avec mes cinq frères et sœurs. C'est grâce à elle que j'ai pu avoir ma licence et mon DEA, ensuite une maîtrise, de l'Ecole supérieure de Lettres de Beyrouth : université francophone rattachée à l'université de Lyon.

Au début de la guerre libanaise, j'ai émigré en France avec mes deux filles pour nos études et me suis installée à Lyon. J'ai alors obtenu, durant huit ans d'études à l'Université Claude Bernard - Lyon II, deux doctorats : ès Lettres françaises et en Linguistique. En retournant dans mon pays natal, j'ai obtenu un poste dans l'enseignement universitaire, à l'université Saint-Joseph et à l'université libanaise (qui n'était pas encore sectionnée en branches : une section dans chaque département comme aujourd'hui. Être « docteur » était un rêve d'adolescente que j'avais troqué contre un mari parti tôt.

Entre temps, je m'adonnais à l'écriture que je pratiquais enfant. Mon premier miniroman, « Sans rendez-vous préalable », éd. Beyrouth) je l'ai écrit à l'âge de douze ans. En entreprenant mes études doctorales, j'écrivais des poèmes « Migration » et de petits romans, « la Mallette »).

Aujourd'hui, je suis retraitée (de cette même université, où j'avais enseigné pendant un peu plus d'un quart de siècle. Mes deux filles sont devenues aussi titulaires d'un doctorat obtenu à Paris, là où elles ont travaillé aussi.

A propos de votre livre

- Parlez-moi de votre livre. De quoi parle votre livre ? Comment vous est venue l'idée d'écrire à ce sujet ?

Depuis mon enfance puis mon adolescence, j'aimais écrire et je confiais à la page blanche mes déboires et mes joies. Plus tard, la condition de la femme dans mon pays me révoltait. Cette révolte s'est manifestée le jour où j'ai vu ma mère se pencher sur les chaussures de mon père pour lui nouer les lacets. J'ai réalisé à cette époque combien la femme est exploitée et combien l'homme profite de sa position en tant que mâle. C'était notre société machiste et notre éducation patriarcale qui lui donnait des droits dont la femme est exempte.

Ma deuxième révolte éclata le jour où j'ai réalisé que l'homme jouit de droits énormes inaccessibles à la femme. Et c'est à partir de là que j'ai écrit mon roman.

« Mariée à Paris, Répudiée à Beyrouth » est l'histoire *vraie* d'une femme musulmane libano - française qui a fait ses études en France et qui a épousé par la suite un médecin franco-libanais comme elle, en déménageant de Paris à Marseille. Quelques années plus tard, et à cause des impôts énormes que le couple payait, ils sont retournés dans leur pays natal, le Liban, pour travailler dans un hôpital en payant très peu d'impôts.

Léa, l'héroïne autour de laquelle tournent les événements, est *ma fille*, docteur ingénieur biomédical dans la réalité, et le roman est sa propre histoire. A cet égard je peux dire que la part d'authenticité dans ce livre est considérable et que par contre, la fiction ne jouit pas d'un grand espace.

Comment est née l'idée d'écrire son histoire ? Comment vous est venue l'idée d'écrire à ce sujet ?

Parce qu'il s'agit de lois religieuses injustes envers la femme. J'ai pris l'habitude d'écrire mes problèmes, de les interpréter, complètement persuadée que l'écriture est thérapeutique. Ecrire c'est rentrer en soi pour faire sa propre introspection. Quand on a un pépin et que l'on raconte, en l'écrivant avec des mots, cela fait du bien, facilite son acceptation, sa digestion. Il apaise et libère. Mettre en mots une expérience vécue, ce n'est pas pour prendre du recul seulement, mais pour montrer, juger les travers de quelqu'un qui nous a fait du mal. Ecrire son problème c'est l'accepter, le digérer et mieux le comprendre. Cette manière de faire peut débloquer une situation. Au lieu de le taire on l'écrit.

Je dois dire que ce n'est pas le premier ouvrage que j'écris à travers des faits réels. L'idée du livre est née en me rendant compte des injustices que la femme subit dans la société libanaise. En fait, j'ai pris l'habitude de relater des histoires vraies, des événements qui se passent dans mon entourage, dans ma société et dans ma famille, particulièrement ceux qui caractérisent la vie de la femme. C'est ma manière de raconter. « Mes mots sont ma force » est mon principe. Les mots sont une arme, fatale parfois. Comme dans ce roman qui expose deux sortes de femmes : une bonne (Léa) et une mauvaise, (Djendé), comme le montre ce roman.

A sa parution, mon ex-gendre voulait me poursuivre en justice, et en France, dénonçant le roman comme un ensemble de mensonges. Mais comme aucun indice n'indiquait qu'il s'agissait de lui (ni nom, ni lieu, ni métier, tout a été modifié ; le romancier ne se laisse pas prendre !), l'avocat a trouvé l'idée risible. Et puisqu'il s'agissait d'un roman, donc d'une fiction où le romancier invente à sa guise des personnages et des événements possibles et impossibles.

S'adonner à l'écriture c'est créer son propre monde différent de celui où l'on vit. Au fil des mots, le problème est examiné, retourné, compris. L'écriture est thérapeutique dans la mesure où elle rend le problème moins compliqué, plus acceptable. Je la considère comme un médicament.

Il était donc normal que je développe la vie de ma fille que j'observe de tout près, en un roman où la fiction (produit de l'imaginaire) prend peu d'espace. Car tout est presque authentique. La femme libanaise a très peu de droits dans une société machiste en premier lieu. Mon objectif dans ce roman est de montrer la soumission de la femme face à l'homme, qu'il soit son époux, son père, ou son frère. Ce dernier a le droit d'intervenir dans ses problèmes vitaux s'il le veut. Soumission que la femme ne peut changer parce qu'elle relève de la religion même, dépend de sa confession. Les problèmes civils sont résolus à travers les religieux. Dans la religion musulmane, la femme a très peu de droits. C'est le mari qui décide de tout, même si sa femme a des diplômes et des doctorats. Mais la question la plus « déshonorante », c'est le mode de divorcer. Comme je le dis dans le roman, le mari a le plein droit de répudier sa femme en lui adressant ces trois mots : « je te répudie ». Qu'il le dise oralement ou par écrit, sur un bout de papier froissé ou dans une lettre bien élaborée, la femme est immédiatement rejetée. Le Cadi des Affaires familiales peut mettre à exécution la décision de l'époux. Si ce dernier se désiste et revient sur sa décision, il doit *marier* sa femme à un autre homme pour qu'il puisse l'avoir à nouveau (question de se faire « sanctionner », explique-t-on). Question toujours honteuse pour la femme. Le divorce en trois mots reste l'épée de Damoclès planant au-dessus de sa tête, même de nos jours.

Dans le Coran, le livre saint des musulmans, la femme détient le droit de rejeter son homme mais en lui laissant tous les biens matériels et financiers auxquels elle a droit. Mais ce cas bénéfique pour la femme, on ne l'applique pas souvent.

Aujourd'hui, et parce que la femme est souvent indépendante financièrement parce qu'elle travaille, (et encore ! il y a des femmes qui remettent leur salaire à leur mari dès qu'elles le touchent. L'homme est le chef de la famille et son cerveau !).

C'est donc la vie de ma fille que je raconte dans ce roman. A travers elle, j'ai voulu souligner les injustices envers la femme mais aussi les violences qu'elle pourrait subir. Le mari a le droit de « frapper » sa femme mais « légèrement », selon le Coran.

Comment m'est venue l'idée d'écrire à ce sujet ?

Parce que j'ai pris l'habitude de tout noter. Adolescente, j'avais tenu un journal intime, je notais tous les faits quotidiens même les plus banals. Mais il y a une autre raison d'écrire ce roman : certaines lois confessionnelles **m'énervent** surtout celles qui concernent la manière dont l'homme répudie sa femme, comme si celle-ci n'est pas un être humain. Ce problème persiste dans notre société libanaise qui privilégie l'homme ; et parce que mes mots sont ma force, comme je le dis. Ma fille n'est pas la seule femme qui refuse, mais en vain, l'hégémonie masculine, sans pouvoir la changer. Elle a le titre de « docteur » mais ne peut pas voyager sans l'autorisation (écrite) de son mari. Ce n'est que dernièrement que ce problème fut résolu. Suite à des problèmes de ce genre, et à la souffrance des femmes qui n'ont pas de droits, j'ai écrit ce livre qui met à jour des problèmes féminins flagrants. Mon principe : Faire réagir pour mieux guérir.

2- Quels problèmes socio-politiques sont sous-entendus dans votre livre ? Pourquoi avoir choisi ceux-là ?

Ce roman est avant tout, une œuvre littéraire qui dénonce les injustices envers les femmes. Un certain nombre de problèmes socio politiques sont évoqués. Le roman en rend

compte parce qu'il est le meilleur espace littéraire apte à rendre compte des grandes questions qui traversent l'histoire. C'est ce qui m'encourage à exposer, dans ce livre, un certain nombre de problèmes religieux et socio-politiques. Il s'agit donc de l'histoire d'une femme cultivée, détentrice d'un doctorat, mais sa culture ne l'a pas aidée à obtenir sa liberté de femme. Les juges, apparemment misogynes et souvent achetables, sont toujours du côté de l'homme, leur homologue. Les droits bafoués de la femme libanaise, constituent le premier problème sociopolitique qui implique les politiques mêmes. Ceux-ci ne font aucun effort pour que la femme jouisse de certains droits, comme l'homme. Jusqu'à présent, la femme n'a pas le droit de concéder sa nationalité libanaise à ses enfants (question en premier lieu politique, parce qu'il permet aux Palestiniens qui se trouvent sur le territoire libanais, d'acquérir la nationalité libanaise). Il n'y a pas longtemps, et comme je l'ai dit plus haut, la femme avait besoin, pour voyager, d'une autorisation de son mari.

Il y a aussi l'affaire du *mariage civil* qui jusqu'à maintenant, n'est pas régularisé au Liban. Lorsque l'ancien Président de la République, Elias Lehraoui a proposé d'instaurer une loi pour codifier le mariage civil, les religieux des deux communautés, chrétienne et musulmane, se sont soulevés contre lui. Et son projet fut rejeté dans les tiroirs. Ce qui est absurde, c'est que le mariage civil contracté à l'étranger est reconnu au Liban en tant que tel.

Un autre problème d'ordre sociopolitique est abordé dans ce roman : celui de la double nationalité dont jouit des Libanais ayant poursuivi des études en France (comme Ghâbi, le mari profiteur). Cependant, cette double nationalité n'approche pas les problèmes confessionnels. La Charia reste toujours le premier et le dernier référent qui conforte l'homme. Les lois françaises n'ont pas la compétence de poursuivre le mari franco-libanais dans son pays natal et la législation française n'arrive pas à dénicher les maris de double nationalité qui se servent de leur identité religieuse pour leurs propres intérêts. Ils exploitent ainsi une identité confessionnelle incompatible avec la législation française. Telle que la polygamie, privilège que l'islam a accordé à l'homme, le mâle. La polygamie, interdite en France, punie par le code pénal, est pratiquée par beaucoup de libanais qui se marient une deuxième ou troisième fois dans leur pays et auront ainsi deux ou trois femmes à leur avantage sans qu'ils soient touchés par la loi française.

Le mari de Léa est polygame, mais dans son pays ; soutenu par l'hégémonie masculine qui lui donne ce droit, loin des lois françaises. Celles-ci n'auront aucun rôle à jouer dans l'affaire de polygamie au Liban, même s'il y a des indices qui le prouvent. Le type est dans son pays natal et les lois françaises ne le touchent pas. !

3- Vous documentez-vous beaucoup avant d'écrire un roman ? De quelle manière ?

-Tout dépend du sujet à traiter. Il y a des romans où la documentation est minime. Pour « la Femme de mon mari » j'ai fait des recherches sur la révolution de 1958 qui a commencé à Tripoli, ma ville natale. Je n'avais pas beaucoup de connaissances quant à cette révolution bien connue des Libanais. De même, dans « la Mallette », je me suis documentée sur la structure de l'armée libanaise et les communautés qui la répartissent, évoquées dans le livre. Bien que je connaisse la plupart des péripéties de cette révolution que j'ai vécue. Il en est de même pour « les Portes de la nuit », roman qui porte sur les rêves nocturnes que l'on fait durant le sommeil et qui se réalisent dans la vie diurne (rêves prémonitoires). Je ne me suis pas contentée de me baser sur les connaissances que je détenais. J'ai cherché dans deux bouquins qui parlent en détails des « rêves prémonitoires » et les rêves en général. Puis il est question dans ce roman de la vie des travailleurs indiens à Dubaï (que je visitais de temps en temps en me rendant chez ma fille, installée là-bas), j'ai lu sur ce système d'embauchage et en même temps, j'ai interrogé des personnes qui connaissent bien ce système et la manière de vivre de ces travailleurs dans ce pays. Cependant, il y a des romans qui ont nécessité une plus ample documentation. Tel est

le cas du roman historique « Tripoli, cimetière des Anglais » qui se déroule à une autre époque (le 18^e siècle), dans un pays inconnu pour moi (l'Angleterre) et dans une société à laquelle je n'appartiens pas. Là, j'ai beaucoup lu sur ce sujet pour ne pas tomber dans des contrevérités et des anachronismes flagrants. D'autres romans ont nécessité bien plus de recherches. « Tant qu'il y aura des plaies ouvertes » où la protagoniste subit des problèmes d'ordre psychique et géographique, j'ai consulté des livres qui ont rapport avec certains aspects narratifs dans le livre. Des détails qui apportent de la crédibilité au roman. Se documenter pour certains sujets, c'est du professionnalisme. J'aime apporter des détails que les lecteurs ignorent probablement et qui crédibilisent certains épisodes du roman. « Tant qu'il y aura des plaies ouvertes » relate des vérités historiques portant sur la Chine du Nord et celle du Sud. J'ai beaucoup lu sur ces vérités historiques et géographiques. Dans ce même roman, et comme mon héroïne était d'origine grecque, j'ai parlé de quelques villes de la Grèce, comme la Pirée et Mytilène ou d'autres. Je me suis documentée aussi sur le tatouage parce que mon personnage féminin s'est fait tatouer le dos, et jusqu'à la nuque, d'un albatros dont le bout des ailes apparaît sur les épaules d'Agate. Il y a une bonne partie consacrée à Agate, la tatouée, et à la pierre d'Agate elle-même, cette pierre semi-précieuse qu'elle privilégie et qui occupe un bon espace narratif. Pour « l'Homme de tous les silences », une bonne documentation est entreprise sur la guerre syrienne qui a eu ses effets néfastes sur le Liban. Dans ce roman, se trouve une autre documentation sur le café des « Deux garçons » et sur l'historique de ce café restaurant célèbre à Aix-en-Provence. Il en est de même pour la montagne « Sainte Victoire », symbole de la Provence et muse du peintre Cézanne à Aix-en-Provence. Il en est de même pour les deux places à Beyrouth de Bir Hassan et Ghobeyri que mon héroïne devait traverser et où s'est produit le fameux attentat.

Pour « Mariée à Paris », j'ai consulté des livres qui évoquent la structure militaire au Liban (dont je parle), ainsi que la musique classique de Chopin. Mes recherches ont porté également sur ces deux thèmes.

Parfois, c'est au cours de la rédaction que je consulte certaines études pour certains sujets que j'ignore : historique, géographique ou psychologique. Dans ce même roman, « Tant qu'il y aura des plaies ouvertes », j'ai beaucoup lu sur la Chine, celle du nord et celle du sud, ainsi que sur les habitants des deux régions, différents quant à leur mentalité et leur éducation, ayant subi la fatalité géographique et sociale de leur région.. Ainsi, j'interroge des écrits appartenant à des écrivains spécialisés en la matière, pour avoir des sources fidèles. Je retiens des éléments qui concernent mon sujet, soit en les utilisant dans le dialogue soit en les citant avec leurs références et avec le nom de l'écrivain auquel j'ai emprunté l'idée (cité en bas de page ou à la fin du roman). Une manière de faire qui enrichit le roman et intéresse le lecteur. Il m'arrive souvent de faire des recherches au fur et à mesure que j'écris. J'interroge aussi l'héroïne de ce roman authentique « Ophélie » sur son pays d'origine, la Grèce Elle me fournit des éléments à propos de son pays d'origine, la Grèce, comme à propos du pays de son mari, la Chine qu'elle a visitée.

Souvent, se documenter s'avère nécessaire. C'est une étape importante pour la progression du roman. Dans « Mariée à Paris répudiée à Beyrouth », j'ai consulté des livres et des articles ayant rapport avec le divorce, la manière de faire d'un juge, son comportement avec ses clients, homme ou femme (Parfois, il n'est pas le même vis-à-vis de chacun). J'ai consulté des livres portant sur les lois de la Charia islamique, sur les droits de la femme musulmane et sur la polygamie mais aussi sur la justice française. J'ai élargi mes documentations jusqu'à me renseigner sur la structure interne du tribunal islamique, sur la psychologie du cadi odieux qui a jugé Léa. Celui-ci existe dans la réalité. C'est un personnage du roman mais une personne de chair et d'os qui a son propre statut en dehors du roman.

Les recherches se révèlent nécessaires pour certains sujets afin de fournir des informations exactes et utiles à mes lecteurs. Particulièrement pour le mariage civil et le mariage religieux avec les droits de la femme au Liban. Même les recherches

psychologiques sur la perversion, le cynisme, l'intrusion, la luxure, la haine et même la niaiserie... et toutes ces mauvaises tendances décrits dans le roman, ont nécessité la lecture d'articles et de livres de psychologie. Puis il y a l'évocation de la « veuve noire », cette espèce d'araignée venimeuse dans la catégorie animale et qui symbolise Djendé, la femme pernicieuse.

Les recherches rendent la fiction fiable. Ecrire un roman historique exige des recherches sérieuses. Je ne suis pas censée savoir toutes les péripéties de l'idée historique racontée. C'est pourquoi le recours aux recherches est important. Par ailleurs, le genre historique demande une grande rigueur. Faire des recherches sur les personnages, et que leur quotidien, à l'époque décrite, donne du crédit au contexte.

Pour le roman « Tripoli, cimetière des anglais », j'ai lu un certain nombre de livres d'histoire portant sur la vie des Anglais, sur certains métiers qui ont disparu aujourd'hui ou sont en voie de disparition, sur le bateau qui est venu à Tripoli, sur la Grande Bretagne, sur la reine et la société britannique ainsi que sur les personnages que j'avais inventés dont certains existent dans la réalité, tel que le poète Oscar Wilde dont il est question. J'ai effectué des recherches poussées quant à cette partie du roman, parce que je ne connaissais pas la société britannique. Le mode de vie des militaires sur le bateau le plus célèbre qui porte le nom de la reine Victoria, l'objectif de celle-ci d'envoyer le bateau jusqu'aux eaux de la Méditerranée tripolitaine, etc. Avec d'autres questions : Comment les militaires anglais se rasent-ils à cette époque du XIXe siècle ? Comment utilisent-ils leurs célèbres cigares ? Comment s'effectue « la danse des canards », dont il est question sur le bateau qui traversait Gibraltar ; comment cette danse est-elle née, dans quelle circonstance ? Ceci sans faire une longue description.

Néanmoins, à l'ébauche d'un roman, j'ai besoin d'une étape importante pour l'élaboration de mon roman : une marche à pied au bord de la mer ! C'est au cours de ma marche (d'une ou deux heures) que j'invente de nouvelles idées et crée de nouveaux personnages.

Un certain nombre de chapitres sont élaborés pendant la marche qui me transporte dans un monde à part. Je ne vois plus les promeneurs ni les voitures autour de moi. Je suis dans mon monde narratif, essayant de trouver un dialogue possible entre les personnages et une fin plausible.

Je dois dire que quand je me lance dans l'écriture, je ne sais pas comment l'histoire va se terminer. Parfois j'imagine une certaine fin que j'abandonne pour une autre que je trouve plus adéquate. Cependant, pour toute fin romanesque, j'ai à présent une belle "technique" que j'ai apprise de mon petit-fils François, quand il avait 4 ans.

La fin d'un roman ne doit pas être complètement sombre ; elle doit faire naître une lueur d'espoir chez le lecteur. Cette « technique », c'était donc François qui me l'a apprise quand j'étais chez ma fille à Dubaï. Et voici comment :

Je lui racontais l'histoire d'un chaton qui est sorti se promener sans avertir sa maman, la chatte. Et comme il y avait beaucoup de chemins dans la ville, il s'est perdu, et ne savait plus comment retourner chez lui.

En citant ce détail, j'ai entendu François s'écrier avec des larmes en répétant : « Non ! Non ! Il ne s'est pas perdu, le chaton ! Il saura retourner tout seul chez lui ! Il saura ! Il retrouvera le chemin ». Il pleurait sérieusement. Manière de clôturer l'histoire sur un certain optimisme Et c'est à ce moment, que j'ai appris une belle leçon d'espoir. Et c'est ainsi qu'actuellement, chaque fin de roman se clôt sur une note plus ou moins heureuse, chargée d'un peu d'optimisme, pour ne pas contrarier le lecteur comme je l'ai fait avec le petit François, et pour créer une certaine fin heureuse..

4- Vos romans sont-ils toujours fidèles à la réalité ?

Pour qu'il soit crédible, un roman doit s'inspirer du réel et représenter la réalité. Et pour que le lecteur adhère à l'histoire, il doit avoir l'impression de vivre une situation qui ressemble à la sienne. Le roman « Qu'as-tu fait de tes mômes papa ? » expose des situations vécues par la plupart des garçons de parents divorcés. Ici, on n'a pas besoin de faire des recherches, car les situations sont connues. En l'écrivant, je mettais en scène des situations connues. Dans « la Dernière des Croisés », l'héroïne est une petite fille de neuf ans, venue du fin fond de la campagne montagnarde pour servir de bonne chez les familles aisées de Tripoli. Son salaire annuel, ce sont ses parents qui le touchent, parfois pour marier le frère qui ne travaille pas. Situation sociale fréquente au Liban qui doit être située dans un cadre spatio-temporel déterminé et qui montre une injustice flagrante au sujet des petites filles de la montagne. C'est l'histoire de ma petite bonne. Beaucoup de jeunes filles campagnardes ont vécu cette situation. L'ironie du sort est brutale. Des enfants naissent avec une cuillère d'or dans la bouche, d'autres avec une poignée de boue. C'est une vérité concrète dans le pays. La représentation du réel va sans dire. « Un roman est un miroir qu'on promène le long d'un chemin, a écrit Stendhal. Il est le miroir de la société et ses reflets. « Mariée à Paris » reflète les habitudes et les agissements –abusifs- d'une société à laquelle Léa appartient. Le roman est en même temps le reflet de l'auteur lui-même et l'expression de son psychisme.

6- Quelle a été votre inspiration pour le personnage de Léa ? Et pour certains autres personnages du livres

En général, l'auteur choisit ses personnages en fonction de l'action qu'il leur prête et de l'intrigue qu'il fait valoir. Pour Léa, qui est ma fille dans la réalité, je l'ai décrite comme elle était. Une femme trahie, son mari la trompait avec une gynécologue qui travaillait avec lui à l'hôpital. Je connais son histoire, ses problèmes, ses travers en fonction desquels je pourrai la placer sur la scène diégétique. Elle appartient à une société déterminée (la mienne) et à un environnement que je n'ignore pas. Son histoire, je l'ai vécue personnellement. Je la fais se déplacer, parler parce que je connais ses idées et les valeurs qu'elle porte. Le lecteur peut facilement s'identifier à elle parce que son cas est fréquent. De nombreuses femmes vivent le même problème. On dit que le romancier est un demi dieu qui crée des personnages qui lui ressemblent.

Dans ce roman, il existe deux sortes de femme : la bonne, (Léa), et la mauvaise (Djendé : la voleuse des maris).

A l'inverse de Léa, il y a donc Djendé, la Tamourcha. Elle lui a volé le père de ses enfants et a chamboulé sa vie. Son appellation n'est pas fortuite. Parfois, je donne à certains personnages des noms porteurs de sens et qui éclairent le caractère du personnage. Djendé veut dire « pute » en perse, son pays d'origine et Tamourcha est l'anagramme de pute en arabe. Le nom lui sied énormément parce qu'il la définit. Elle est aussi aux yeux de la société, la *veuve noire* qui dévore les mâles. Le mari infidèle porte aussi un nom significatif. Ghâby veut dire en arabe « idiot » ; un qualificatif qui lui allait si bien.

Le choix de ces noms n'est pas gratuit. Il est voulu pour éclairer un côté obscur de ce personnage, et dénoncer sa mauvaise foi. Le linguiste Hayssam Kotob a fait une étude sur les noms cités dans ce roman. Il en sortit avec une conclusion : l'auteur a « osé » inventer des noms qui correspondent exactement à la mentalité du personnage. Et le roman élabore une réflexion sur le monde grâce aux personnages qui évoluent sur la scène diégétique. L'absence du père, la présence de la belle-mère, etc. il a intitulé son étude ainsi : « « Ezza... Quel bourreau es-tu ». « Bourreau parce que les noms que j'ai attribués à ces deux personnages sont bien choisis pour correspondre à leur méchanceté et à leur obscénité, dans un cadre humoristique et satirique.

C'est parce que l'écrivain est détenteur d'une vérité d'ordre psychologique, ou historique, ou politique ou même géographique comme dans « Tant qu'il y aura des plaies ouvertes ». Il dénonce les injustices, défend une cause et invite à en prendre conscience. Il peut être considéré dans ce cas, un écrivain engagé. Je ne sais pas si je dois me considérer comme un écrivain engagé, étant donné que je défends, (ou je dénonce) un certain nombre de principes religieux, moraux, philosophiques et sociaux.

Ainsi, pour créer ses personnages, le romancier s'inspire du réel, surtout si ces personnages existent vraiment. Djendé, Léa, Ghâbi, Eric, la grand-mère, etc. ne sont pas imaginaires. Ils existent dans la réalité mais sous un autre nom. Ceci facilite leur description.

7- Certains avancent que les écrivains se servent de leurs personnages pour transmettre des valeurs. Si tel est le cas : quelles sont les valeurs que vous attribueriez à Léa ? et à Ghâby ?

Certes, le romancier crée parfois un personnage spécialement pour le faire transmettre son message (et non des valeurs). Tout le long de « Mariée à Paris » je fais parler les personnages pour leur confier une mission : celle d'élaborer un message. La présence des personnages est très importante. Ce sont eux qui font évoluer l'action. Leur déplacement, leur dialogue anime l'histoire et lui donne une certaine crédibilité. Le romancier invente ses personnages du fond de la réalité en faisant d'eux des personnes de chair et d'os.

Il leur insuffle une vie correspondant à leur rôle qui comprend une part de vérité. Mais ce n'est pas seulement pour transmettre des valeurs. Le héros « héroïque » de jadis existe rarement. Il est porteur d'un message que le romancier lui confie. Léa, Djendé, Ghâby (situés dans mon milieu), reconstruisent le réel. Le romancier leur prête un portrait et des caractéristiques qui les font agir en leur prêtant sa propre expérience.

Et ce n'est seulement pas des « valeurs » qu'ils transmettent. Le héros « héroïque » de jadis n'existe que rarement. Le personnage principal peut être un héros mais aussi un anti héros. Il y a des personnages romanesques au comportement peu héroïque. Le romancier expose des héros banals, ordinaires ayant un comportement humain proche du nôtre. Mais il y a des personnages attachants, comme Léa, admiré par le lecteur.

Mais le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans le roman, un vrai héros. Si dans ce roman, le personnage de Léa est attachant, il y a dans ce même roman, des personnages odieux et amoraux comme Djendé et Ghâby. Ils ont leur propre humanité, leurs propres défauts. Ce sont les héros du mal. Mais ce sont eux qui font exister l'intrigue. Dans le roman contemporain, les personnages sont des gens ordinaires, qui ont leur part de méchanceté et d'hypocrisie. Dans « Mariée à Paris », il y a l'ange (Léa) et le démon (Djendé) ; la femme trompée, dupée, et l'autre malfaisante et sans cœur ; appelée par sa société « la veuve noire » qui aime détruire sa victime. C'est une héroïne au service du mal et non celle de nos rêves. Parfois, il y a dans un roman, plusieurs personnages du mal, comme le beau-frère de Ghâby. Je surnomme ce dernier « lézard » parce que sa carnation ressemble (dans la réalité) à celle du lézard et parce qu'il s'appelle Nizar, nom tout proche. Le roman contemporain est un genre libre qui n'a pas de règles fixes ni de normes. Le romancier peut transgresser certaines règles morales en faisant agir son personnage dans un cadre amoral comme pour Ghâby, qui n'est pas porteur de valeurs. Léa peut en avoir parce qu'elle est victime de la méchanceté des autres.

Le personnage est le pilier de l'intrigue romanesque et un des supports essentiels du roman. Aucun roman ne peut être conçu sans personnage. C'est ainsi que le roman donne l'impression qu'il s'agit d'un être qui vit et existe réellement.

Le personnage a des caractéristiques : il a un nom, un prénom, un âge une nationalité ; un portrait physique, une situation familiale, un statut social, une profession ; des traits psychologiques, des habitudes ; des valeurs morales et esthétiques ; un langage particulier. Il a un passé. C'est son portrait qui permet de l'individualiser et lui donner une illusion de réalité.

Le personnage est ni complètement réel (création) ni complètement irréel.

Il joue un rôle qui se définit par un autre personnage : Djendé est définie par Léa et par Ghâby. Il a un état civil, et représente l'humain réel. Il y a des romans complètement fictifs qui ne se rattachent à aucune réalité.

Les personnages tels que le vieux roman les concevait, n'ont pas de densité psychologique comme les personnages du nouveau roman. Ils gagnent en vitalité facile et en vraisemblance. C'est sur le personnage que se concentre mon effort de romancière et par là, l'attention du lecteur. Il est vrai que c'est moi qui crée les personnages de mes romans, mais mes rapports avec chacun varient. Il m'arrive de détester un personnage que moi-même ai créé. Mais il m'arrive aussi de tomber amoureuse d'un personnage que j'ai fabriqué de mon imagination et de mes fantasmes. « La paix, l'amour et rien d'autre » met sur la scène du récit un personnage fictif (Alon) auquel j'ai attribué des caractéristiques valorisantes.

8- Considérez-vous Léa comme une féministe musulmane ? Oui/Non – Pourquoi ?

D'abord définissons le féminisme. S'agit-il d'un mouvement ? D'un courant de pensée ? D'une attitude particulière ? La notion est problématique.

Le féminisme tel qu'on le définit couramment, c'est l'égalité des sexes, l'égalité homme / femme capables de réaliser les mêmes actions. C'est s'affranchir de certains codes socio-culturels pour que la femme mène une vie plus libérale, plus indépendante. C'est un mouvement occidental qui milite pour l'évolution citoyenne des femmes et la revendication de leurs droits arnaqués par l'homme, à travers la parité homme/femme. C'est une pensée qui cherche avant tout à améliorer le statut des femmes dans les sociétés ayant une tradition basée sur l'inégalité des sexes.

Certains définissent le féminisme comme une « démarche globale », politique, philosophique et sociale qui cherche à atteindre une équivalence entre homme et femme dans tous les domaines, culturel, politique, diplomatique, professionnel, social, etc. tout en respectant les différences entre les deux. Différences qui ne doivent pas aboutir à la discrimination et classer l'homme comme supérieur.

Sans prétendre être militante, j'ai une certaine méfiance vis-à-vis du féminisme et au sujet de l'écriture dite *womaniste*, qui essaie d'explorer la pensée féministe. L'engagement féministe est souvent problématique, comme le concept de féminisme lui-même. Il se concentre aujourd'hui sur des notions nouvelles et évoque le patriarcat qui est un obstacle à l'égalité des sexes. Dans mes écrits, je dénonce autant que je le peux, le machisme inhérent aux sociétés non occidentales, le système de l'héritage, l'occultation du mariage civil. Je parle souvent des tâches domestiques et de l'éducation des enfants, tâches réservées à la femme à l'époque. Aujourd'hui, les féministes qui ont accès au travail et aux grandes entreprises ont recours à l'homme pour la reproduction. Au cas où elles n'ont pas l'intention d'avoir des enfants, elles se passent des hommes et trouvent dans l'adoption la solution idéale. Au Liban, l'égalité homme/femme, l'équité salariale, etc., ne sont pas appliquées. Les inégalités demeurent. Au regard de la religion, c'est la justice sociale. Léa peut être un exemple de lutte contre la domination masculine et les injustices sociales. Elle n'a pas baissé les bras.

Existe-t-il un féminisme à l'intérieur de l'Islam ?

Si le féminisme se définit par une société égalitaire et juste envers la femme, cette condition ne s'applique pas sur notre société islamique actuelle.

Les femmes du prophète Mohammad, Khadija, Aïcha, etc., avaient droit à participer aux batailles, à faire du commerce, à avoir une haute position, etc. Est-ce que cela veut dire qu'elles

sont féministes ? De nos jours, l'Islam a réduit le rôle de la femme. Elle hérite la moitié d'une part alors que son frère, le garçon, hérite une part entière. Il en est de même pour le voile qui était nécessaire pour la protéger des vents du désert et qui a acquis aujourd'hui une valeur religieuse. C'est pourquoi l'écriture féministe est considérée comme une écriture qui dénonce. C'est une de ses particularités. *Womanisme* pour les blacks qui luttent pour la « visibilité », dans un cadre de « sororité qui na servi à occulter les différences de race et de classe au sein du féminisme (aux E-U).

Réformer les institutions pour que femme et homme soient égaux devant la loi, il y a des tentatives pour y arriver. Et les lois religieuses ?

Au XXe siècle, les luttes féministes influencent les décisions politiques et leur statut social. Les femmes obtiennent le droit de vote, elles accèdent au marché du travail. Elles ont le droit de contrôler leur corps. Elles sont désormais libres de faire leur choix politique, de décider de leur statut économique, d'utiliser les moyens de contraception et l'IVG, mettre fin à une grossesse non désirée. Ceci en Europe. Au Liban, c'est la religion qui domine.

Léa ne pourra être définie comme une *féministe musulmane*. Les deux faits, être féministe et être musulmane ne sont pas compatibles.

Il est vrai qu'elle n'est pas voilée, qu'elle n'est pas pratiquante, qu'elle condamne le machisme qui envahit sa société, etc. mais il y a des lois fixes dans l'Islam qui ne font pas d'elle l'égal de l'homme : c'est le processus de divorce avant tout. Et qui persiste jusqu'à nos jours. En tant que femme et épouse, son homme peut la répudier quand il le veut, mais il doit lui payer le mahr, la dot, dont le montant est précisé sur le contrat de mariage. Elle aussi, peut le « répudier », mais en renonçant à tous les biens auxquels elle a droit. Dans les années quatre-vingts, un film égyptien est sorti dans ce sens : « je veux une solution », évoquant ce problème où la femme a le droit de se séparer de son homme mais les tribunaux islamiques mettaient les bâtons dans les roues et n'accordaient pas ce droit féminin à la femme qui sollicite de se séparer de son mari. Il est évoqué dans le roman. Avant, le divorce demandé par l'homme pouvait s'appliquer automatiquement. Mais aujourd'hui, le mari doit donner des raisons plausibles qui justifient l'acte de répudiation. Quoiqu'il en soit, il finit toujours par avoir raison et pouvoir rejeter sa femme en prononçant le verbe de répudiation.

De tout temps, l'âge légal du mariage commençait à l'adolescence. Une jeune fille de quinze ans est souvent mariée à un homme qui aurait quatre ou cinq fois son âge. Certains ont fait de cette procédure, un commerce. Des fillettes étaient mariées, parfois de force, et par la volonté de leur père, à l'âge de la puberté. Ce n'est que cette semaine que Dar el-Fatwa, la plus haute autorité religieuse sunnite au Liban, a décrété que l'âge de la majorité du mariage sera désormais de 18 ans.

Cette fatwa, on l'a considérée comme une avancée réussie mais les féministes l'ont mal accueillie. Elles veulent l'adoption d'une loi nationale qui assure l'égalité des sexes.

Léa est une battante et refuse l'Islam comme il est pratiqué aujourd'hui. Mais peut-on parler de *féminisme dans l'Islam* alors qu'aujourd'hui, Daech et la Nosra ont bâti chacun, leur empire sanguinaire et tuent des musulmans à tout va, avec des femmes complètement soumises ?

A la première ère de l'Islam, les femmes du prophète Mohammad participaient aux batailles. Khadija est de quarante ans plus âgée que le prophète avec lequel elle faisait du commerce. Aïcha, de quelques dizaines d'années plus jeune, partait avec lui dans les batailles. Il la portait sur ses épaules, comme on racontait. Le voile tel qu'on le pratiquait dans le désert, n'avait pas les mêmes raisons d'être qu'aujourd'hui. C'était la vie dans le désert qui impliquait le port du voile. Le Coran l'impose pour « couvrir les épaules et la poitrine des femmes », et non leurs cheveux. Couvrir les cheveux n'est nullement évoqué dans le livre saint. Sa pratique aujourd'hui n'est pas motivée par les mêmes arguments. Dans le Coran, on ne recommande pas le port du voile pour cacher les cheveux. Mais pour couvrir les épaules et la poitrine.

Aujourd'hui, l'approche est différente. Le discours n'est pas le même. Cependant, la femme est toujours considérée comme une « Awra », un tabou et une subalterne et qu'il faut maintenir sous tutelle. Mais cacher les cheveux pour ne pas exciter l'homme constitue à mon avis, un avilissement pour l'homme lui-même. Présenter celui-ci comme quelqu'un qui ne peut retenir ses impulsions et freiner sa libido est insultant, avilissant pour ce dernier, car présenté sous son aspect animal. L'homme lui-même ne doit pas accepter que la femme soit voilée.

Le féminisme, notion occidentale, est incompatible avec l'Islam tel qu'il est pratiqué de nos jours. Chez les musulmans, la femme n'est pas l'égal de l'homme : « les femmes sont les subalternes des hommes. Les hommes sont « qawwamouna sur les femmes », ils leur sont supérieurs. Il y a des versets égalitaires dans le Coran qui font de la femme l'égal de l'homme. Il y en a d'autres où il est considéré comme son maître et son supérieur. Ils sont nombreux les hommes qui s'opposent à l'égalité des sexes.

Les intellectuelles musulmanes refusent le patriarcat et critiquent le machisme. Elles n'ont pas droit à l'avortement, sauf clandestinement.

Que la femme se voile, qu'elle cache ses cheveux pour ne pas « attiser le désir de l'homme » est insultant pour l'homme lui-même, voire déshonorant parce qu'il fait de lui un être humain à l'instinct incontrôlable et sans volonté, ne pouvant pas résister à la vue des cheveux de femme ! Cet aspect humilie l'homme, qui n'est pas un animal !

Le Coran n'infériorise pas la femme, ce sont les hommes machistes et patriarcaux qui en sont la cause.

Aujourd'hui, la femme est indépendante financièrement parce qu'elle travaille. Mais elle reste dépendante de son mari. « Mariée à Paris » jette la lumière sur tous ces aspects.

Mais rappelons que le monde arabe évolue dans un univers d'hommes. Interpréter le féminisme à l'orientale et non à l'occidentale est une vision erronée.

Je trouve qu'on ne peut pas être musulmane et féministe à la fois bien que les femmes essayent de l'être. Garder le voile en est une cause directe. Et si Léa tend à être apparemment féministe, elle est soumise cependant à des lois religieuses inchangeables qui, dans son pays, orientent le procès qu'elle a intenté contre son mari qui veut la laisser sans dot. Ce sont les religions qui doivent se réorganiser pour laisser une place au féminisme.

9- Avez-vous voulu faire de Léa une héroïne à laquelle les femmes dans la même situation (violences conjugales, piégée dans un mariage religieux, etc.) peuvent s'identifier et s'inspirer ? Oui/Non – Pourquoi ?

Non, Léa n'est pas une héroïne parce qu'elle se comporte comme une femme ordinaire, trahie par son époux qu'elle a surpris avec une femme, sa collègue ». Mais Léa ne s'est pas laissée marcher sur les pieds. Elle est partie en France avec ses deux enfants alors que la guerre entre Israël et Hezbollah tonnait ses canons. Et ceci sans avertir le père de ses enfants qui ne couche plus à la maison mais chez sa maîtresse qu'il a épousée. Elle est cependant face à quelqu'un qu'elle aimait et qui l'a aimée. Ils ont contracté un mariage civil à la mairie et le lendemain, un mariage religieux à l'Ambassade du Liban en France, en présence d'un religieux musulman.

Léa n'est pas une héroïne exceptionnelle. Elle a ses défauts que le roman étale. On s'apitoie sur son sort parce qu'elle est une victime comme le pourra être n'importe quelle femme. Victime, non seulement de lui, son mari qui l'a abandonnée, mais de cette mauvaise femme qui a reçu des habitants de la ville, des surnoms avilissants. Tamourcha, qui est l'anagramme de pute, et Djendé, nom perse qui signifie également pute. Léa et Ghâby ont contracté deux mariages, comme il se devait : l'un religieux à l'Ambassade du Liban en France en présence de l'ambassadeur et d'un cheikh, un religieux musulman qui a contracté le mariage. Et en même temps, ils ont célébré un mariage civil à la mairie. Son homme était quelqu'un de correct et

d'aimant jusqu'à l'apparition de cette femme dans leur vie. Le mari est devenu quelqu'un d'autre. Elle ne le reconnaissait plus. L'amour s'est envolé et Léa ne croyait pas à cet envol. Mais elle agit. Elle poursuit son mari en justice, au Liban d'abord mais en vain, puis en France, où elle a pu appliquer les lois du pays. Il a répudié Léa pour ne pas tomber dans le pétrin de la bigamie, interdite en France parce qu'elle constitue un crime contre les mœurs. Au Liban, elle n'a pu obtenir aucune solution en le poursuivant en justice mais en France si. C'est là qu'elle a pu avoir ses droits (financiers) de femme répudiée. Ce roman, je lui ai donné un titre différent de l'actuel : « Française mais musulmane ». Mais mon éditeur m'a conseillé de le changer.

Léa est donc un personnage *principal* peut-on dire autour de laquelle tournent les événements, mais pas une héroïne. Une héroïne doit avoir quelque chose de semi-divin qui s'élève à la hauteur d'un mythe, et le romancier, un demi-dieu. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent pas être considérés dans ce roman. Elle est un personnage ordinaire, de l'humanité commune, et l'univers romanesque n'est pas extraordinaire. Par les qualités physiques et morales qui la distinguent comme héroïne. Pas de personnages admirables qui fascinent ou bien qui servent de modèle, mais des personnages qui reflètent les travers de la société où ils évoluent. Mais je peux dire de Léa qu'elle n'est pas banale parce qu'elle a une cause. Est-ce qu'elle sert de modèle ? je ne pense pas. Elle se comporte comme une femme blessée dans son amour et dans son amour-propre. Mais elle nous paraît admirable parce qu'elle nous permet de mieux comprendre notre monde, et rendre compte de la méchanceté de l'être humain, mâle ou femelle. La suite des événements risque de réveiller notre féminisme et notre féminité. On la trouve admirable parce qu'elle est une victime, une femme qui ressemble à beaucoup d'autres tombées dans le même pétrin. Ce livre concerne toutes les femmes ayant la même situation.

Par ailleurs, Léa, qui n'est pas un être d'exception pour que les femmes s'identifient à elle. C'est une copie fidèle de la femme qui existe dans la réalité (ma fille) Je l'ai mise au devant de la scène en faisant d'elle le personnage principal, (différent du héros -ou de l'héroïne antique), porteur de valeurs et qui se distingue par ses qualités exceptionnelles. Léa n'est pas porteuse de valeurs mais d'une affaire commune à toutes les femmes trompées. On l'admire parce qu'elle sait bien se débrouiller pour se révéler victorieuse contre l'homme qui l'a détruite.

Elle peut être un exemple pour les femmes qui ont le même problème. Elle n'a pas baissé les bras.

Il est possible que les lectrices s'identifient à elle parce qu'elle porte leur problème et leur chagrin. Parce qu'elle les représente. Je raconte son combat et sa résilience. Il était normal que les lectrices s'identifient à elle et même la dépassent dans la résolution de leur problème conjugal. Ces lectrices se révèlent satisfaites dans la condamnation de l'homme qui trompe sa femme et de la femme manipulatrice qui détruit une famille.

A la sortie du roman, le Consulat de France au Liban s'est procuré le livre. Pour le Consul, le cas de Léa est un cas fréquent au Liban. Chaque jour, il reçoit une dizaine de femmes françaises qui ont subi presque le même sort que Léa. Le livre peut être lu comme l'histoire de toutes les femmes ayant subi les lois austères de la religion. Les féminicides n'arrêtent pas

Et parce qu'il parle de faits juridiques et de législation, française et libanaise, le roman est rangé dans la bibliothèque consulaire avec les livres de droit qui examinent les affaires des femmes piégées par leur mari.

Aux époques éloignées, les femmes n'avaient pas droit au vote, ni au travail. Elles dépendaient du mâle, père, ou époux. Avant la période du prophète Mohammed, on brûlait les petites filles nouveau-nées. Et ce n'est qu'à l'avènement du prophète que cet acte barbare et meurtrier fut interdit.

La femme a fait quelques avancées avec les enseignements de Simone de Beauvoir (1908 - 1986), romancière, philosophe, et essayiste ; théoricienne importante du féminisme. Elle a participé au mouvement de libération des femmes dans les années 1970.

A propos de vous et de l'utilisation que vous faites de vos romans

10- Vous considérez-vous comme une féministe ? Oui/Non – Pourquoi ?

Si le féminisme a pour objectif l'émancipation et la libération de la femme, s'il œuvre pour atteindre l'égalité culturelle, politique, économique, sociale, juridique, etc., et abolir les inégalités homme-femme comme on le définit souvent, oui je voudrais bien être considérée comme « féministe ». Mais ce n'est pas toujours le cas. L'éternel féminin est toujours en danger.

L'inégalité persiste, partout. En Europe, en Afrique, au Canada... Et à bien observer les situations, les femmes sont toujours victimes. Elles n'ont pas encore atteint équitablement leurs droits de femmes. Les exemples d'inégalité ne manquent pas. La femme est toujours considérée comme un objet sexuel. Dans les films pornographiques projetés sur les chaînes françaises, il est souvent question d'un seul homme que manipulent deux ou trois femmes, à réveiller sa libido, comme si la femme est née pour jouer seulement ce rôle.

La femme subit douloureusement le patriarcat. Mais aussi les lois de la religion -musulmane soit-elle ou chrétienne- où l'égalité avec ses frères par exemples n'est pas respectée, où l'héritage n'est pas partagé équitablement (une part pour la fille, deux parts pour le garçon). Dans beaucoup de sociétés, comme la société libanaise, la femme ne dispose pas librement de son corps ; sa liberté, elle ne l'a pas complètement atteinte, et cette liberté est restée souvent comme elle l'a été au 18^e et au 19^e siècle. Dans la société libanaise, l'IVG est interdite et souvent, la femme se consacre à l'éducation des enfants et s'occupe de son mari..

De nos jours, des hommes libanais se marient avec une jeune fille cultivée mais qu'ils obligent de rester à la maison pour faire le ménage et élever les enfants. La femme subit ainsi l'oppression de la religion et celle du patriarcat. Les contraintes religieuses l'empêchent de progresser. Bien que les premières revendications féminines visaient une réforme des institutions pour que homme et femme soient égaux devant la loi. Mais on n'a pas encore atteint ce degré de perfection.

Et non, je ne suis pas féministe mais je milite, avec ma plume et mes idées, pour la cause des femmes et pour leur liberté. Pour la laïcité aussi non encore admise au Liban. Dans « Mariée à Paris », c'est du sort de toutes les femmes que je parle, pour les droits des femmes arnaquées, pour le droit à l'avortement qui faisait des drames dans les familles et qui n'est pas résolu jusqu'à présent. (ce fait est amplement évoqué dans le roman « la Dernière des Croisés »).

A la différence du féminisme du 19^e siècle qui exhorte à se consacrer à l'éducation de ses enfants et servir leur mari, le féminisme du 20^e siècle assiste à des luttes féminines qui parfois influencent les décisions politiques et leur statut social. Les femmes ont obtenu depuis longtemps, le droit de vote, et sont devenues des ministres et des députés, elles accèdent au marché du travail, ont droit à la contraception et l'IVG, et à contrôler leur corps. Faits peu respectés au Liban. Car le modèle patriarcal persiste.

En tant que romancière observatrice, j'interroge les actualités qui n'apportent rien de libérateur, à part la situation lamentable du pays qui occulte toutes les autres situations.

11- Vous considérez-vous comme une écrivaine engagée ? Oui/Non, pourquoi ?

Une écrivaine engagée est celle qui se penche sur un sujet pour dénoncer certains aspects aberrants, faisant de ses mots une arme pour défendre cette cause. Et si le terme d' « engagement » fut introduit au XX^e siècle, la notion existait déjà. Et comme l'avait dit Jean Paul Sartre, « un texte n'est jamais neutre par rapport à l'époque où il est écrit ». Il représente l'époque d'une façon positive ou négative sans pour autant être scellé de militantisme. On parle/écrit pour dire quelque chose et l'écrivain doit assumer sa responsabilité dans l'histoire.

Et les valeurs qu'il défend sont variées et non seulement politiques. Qu'en est-il des valeurs culturelles et morales ?

Oui je me considère comme une écrivaine engagée, comme je le prouve dans mon dernier roman, « le Cri », où j'ai donné comme exemple le « J'accuse » de Zola, avant que les médias aient parlé de ce fait aberrant. Ce fait, politique en premier, est resté dans ma tête comme un vieux souvenir d'élève. J'étais en classe de troisième lorsque ce fait d'injustice a été débattu en classe. Il est resté dans ma tête comme un mauvais souvenir, me poussant à refuser toutes sortes d'injustices et de fake news qui condamnent injustement une personne. Dans notre livre de lectures littéraires, « l'affaire Dreyfus » figurait comme une atteinte à la vérité et à la dignité humaine. Et je crois que c'est ce texte de lecture et ce fait sociétal et politique qui m'a poussée vers l'engagement en littérature dans ma vie quotidienne, à prendre position et dénoncer. « Le Cri », paru en 2018, présente plusieurs faits d'injustices, politiques et non politiques, dont les auteurs furent condamnés injustement.

Et oui, je me considère comme une écrivaine engagée. L'oppression me dérange et l'injustice me blesse. je suis un être humain qui appartient à une société et à une race, humaine en premier lieu. Je dois résister, par l'écriture à toutes sortes d'oppression.

Je prends position de certaines situations et je les défends, comme je l'ai fait dans mon dernier roman « Le cri » qui expose des idées politiques et morales. Et « Mariée à Paris » montre une écrivaine en colère, révoltée contre toutes sortes d'iniquité et de jugements contraires à la justice, utilisant ses droits de femme pour poursuivre son mari au tribunal, contre les magistrats misogynes et contre les autorités judiciaires.

Détenant aussi la nationalité française, elle a intenté un procès contre lui en France et a pu obtenir ainsi obtenir ses droits que son mari essayait de lui saper dans son pays natal. Mais mon engagement pour les faits inévitables m'a fait pousser la dénonciation jusqu'au bout, en France. Léa a pu se libérer de toutes sortes d'obstacles qui entravaient sa démarche judiciaire. Et elle a réussi. Mais en France.

Je me refusais à être une simple observatrice consciente de sa faiblesse. J'ai mis mon œuvre au service de cette cause sociale devenue commune à toutes les femmes qui ont le même problème. Mon écriture, mes mots sont devenus une arme qui dénoncent mon problème et le défendent. Nombreuses étaient les femmes qui se sont procuré le roman parce qu'il parle de leur propre histoire. Certaines m'ont avoué qu'elles ont pris plaisir à la lecture parce qu'elle comprend des registres satirique, voire ironique et polémique qui les impliquent directement en tant que lectrices.

Une écrivaine engagée défend une cause sociale, religieuse ou politique. Mais pas seulement. La cause que je défends dans « Mariée à Paris » relève de tous ces registres. Mais je dénonce en même temps le comportement hypocrite de certains cadis religieux qui soutiennent des clients malhonnêtes comme Ghâby. Mais les recherches de mon héroïne ne sont pas arrêtées là. Elle a critiqué en même temps les aspects d'une société machiste qui souvent, se range du côté de l'homme. Mais elle a poursuivi sa lutte jusqu'en France où elle a obtenu justice.

Nombreux sont les situations que je défends ou dénonce et qui relèvent soit de la religion « le Cri », de la société « la Dernière des croisés », de la politique « Survivances » (en publication), ou encore qui relèvent du féminisme, où je m'engage pour les droits des femmes, en dénonçant les inégalités sociales, politiques, juridiques, économiques et culturelles dont les femmes sont victimes. Je me positionne par rapport à une situation et un contexte qui peut avoir plusieurs références. Dans « Mariée à Paris », ces aspects sont présents en tant que problèmes actuels et constituent une forme de lutte.

Pourquoi je parle de ceci plutôt que cela ? C'est mon engagement qui le justifie. Le pardon et la tolérance « Tant qu'il y aura des plaies ouvertes ».

Avec mon engagement littéraire, je défends (ou j'attaque) donc une cause, (politique, sociale, religieux, « la Mallette), et même environnemental « Le cri ». C'est les droits de l'homme en fin de compte que je défends.

Le non engagement est l'attitude d'un écrivain qui ne réagit pas devant une situation d'injustice par peur ou par désintéressement.

13- Utilisez-vous vos histoires pour combattre notamment l'invisibilisation des femmes dans une société patriarcale ? Oui/non Développez

Si l'invisibilisation est « le fait de faire disparaître une femme de l'histoire ou la reléguer au second plan ou encore minimiser son action, travestir sa vie, diminuer son travail », les espaces libanais particuliers ont connu des femmes de ce calibre mais invisibilisées selon une certaine interdépendance féminin/masculin mais du côté de l'homme. qui, lui, n'a pas intérêt ou envie de sortir la femme de l'ombre.

Peu nombreux sont les hommes qui encouragent la femme à accéder à des postes supérieurs, à faire de hautes études, à occuper des positions importantes. Les hommes en général conservent ainsi l'idée taboue qui glorifie l'homme en tant que mâle et sa puissance de mâle. Ces hommes que la visibilité de la femme n'arrange pas, ont tendance à faire persister l'invisibilisation de la femme, confortée par le patriarcat qui domine la société libanaise.

Un petit exemple : les noms des rues. Il est infiniment rare de voir une rue ou une place porter un nom de femme, bien qu'il y ait des femmes qui mériteraient d'être honorées.

Même les règles de grammaire française nous fournissent un exemple d'invisibilisation : le masculin l'emporte sur le féminin. Même si le sujet est constitué d'une dizaine de femmes et d'un seul homme, c'est le masculin qui l'emporte.

Au XVIII^e siècles, des romancières étaient amenées à faire signer leur œuvre avec le nom de leur frère, occultant ainsi le travail de la romancière.

A titre d'exemple, Mme de Lafayette (Dans la deuxième moitié du 17^e siècle), écrivait ses chefs d'œuvre anonymement. Sa nouvelle « La Princesse de Clèves » et son roman Zaïd furent publiés sous le nom de Segrais. Ses publications parurent sous le nom de Georges de Scudéry, son frère

Jusqu'au 20^e siècle, les femmes sont longtemps restées en marge d'une histoire écrite et étudiée par des hommes. Puis les esprits ont évolué et avec les nouvelles technologies, les femmes de l'Histoire ont récupéré leur vraie place dans l'Histoire, ceci en Europe.

Au Liban, il y a des femmes pionnières dans certains domaines, puissantes et émancipées, mais invisibilisées par leur frère ou un membre masculin de la famille, effort et renommée occultés..

Mais comment faire pour que les femmes cessent d'être invisibilisées et non réhabilitées ? pour qu'elles cessent d'être les « grandes oubliées » de l'histoire ? Parfois, on évoque la haine du mâle perçu comme dominant. Je crois pas qu'il s'agisse de « haine ». Je dénonce ce qui fait défaut dans la binarité homme/femme et l'inégalité flagrante dans les pays musulmans.

Au Parlement libanais, le ministre de l'Intérieur est une femme. C'est le premier pays arabe où ce poste est attribué à une femme. Des figures féminines ont réussi à percer dans un milieu masculin. Quatre femmes ministres sur trente est une bonne proportion dans un pays comme le Liban.

Dans l'écriture de mes romans, j'essaie souvent d'évoquer ces femmes pionnières puissantes qui ont marqué l'histoire du Liban. Comme Laure Mghayzel par exemple, cette figure politique et juridique qui a travaillé à moderniser la législation du pays en faveur des femmes (citée dans le roman) ou encore Myrna Boustani entrée à 25 ans dans le monde masculin du parlement

libanais. Dans mon dernier roman, le Cri, une pionnière est également citée qui à quarante ans, a tenu fermement la direction du département de Littérature arabe et française à l'Université libanaise. Elle travaillait dans l'ombre tout en dirigeant également sa famille recomposée. Elle s'appelait Jacqueline dans la réalité et Lyne dans le roman. Être une écrivaine engagée ce n'est seulement pas défendre une cause mais la dénoncer aussi s'il y a lieu.

L'écrivain a une responsabilité sociale du fait qu'il possède une arme, ses mots qui racontent et qui décrivent et qu'avec ces mots, il rend compte du monde qui nous entoure et suscite les débats. (sujet dénoncé ou défendu).

Prendre position, défendre, témoigner, dénoncer, mettre ses mots au service de ces faits, en faire son arme... Il met en scène des situations qui font réagir et réfléchir. Mariée à Paris représente une réalité socioreligieuse révoltante. Dans Mariée à Paris, j'ai défini ma position par rapport à un contexte déterminée Il expose une réalité sociale, politique, religieuse flagrante qu'il dénonce. Du moment qu'il écrit, l'écrivain s'engage d'une manière ou d'une autre. Car il note sur la page ses idées et ses convictions. Il peut ainsi entraîner ses lecteurs vers le même engagement, comme pour le roman « Mariée à Paris ».

12- Pourquoi écrivez-vous ? / Quel est le but de vos romans ? – Vos romans ont-ils l'objectif de faire passer un message/sont-ils utilisés comme une arme pour combattre quelque chose ?

Sur ma page Facebook, figure ma fameuse phrase : « Mes mots sont ma force ». Et c'est vrai : les mots sont une arme avec laquelle l'écrivain peut affronter la méchanceté des hommes. Autrement, comme le nommé Ghâby pourrait me poursuivre en justice ? L'effet des mots est destructeur. Mais il n'a pas réussi parce qu'aucun indice n'indique qu'il s'agissait de lui réellement.

Pourquoi écrivez-vous, m'avez-vous demandé ?

J'écris pour mon plaisir d'abord et pour transmettre un message ensuite.

Là j'aimerais dire qu'avant tout, l'écriture a une spécificité psychique ou même sanitaire : elle est *thérapeutique*. Ecrire sur soi, son expérience personnelle en rapport avec d'autres expériences est une libération et un soulagement que ce soit sur papier ou sur ordinateur. le fait d'écrire a des valeurs thérapeutiques Le romancier a à sa disposition, des mots. Il leur donne un but, un rôle, un objectif, leur accorde des valeurs, raconte des événements pour qu'ils soient fonctionnels. Il crée des émotions, des sensations. Ecrire est un fait libérateur. Les mots soignent les maux. Et on ne peut pas nier les bienfaits de l'écriture. Une amélioration de notre humeur survient en posant sur l'ordinateur ou le papier nos soucis écrits.

La thérapie par l'écriture, j'y crois, d'après ma propre expérience. l'écriture est une source de satisfaction et de soulagement.

Quand les angoisses nous envahissent, quand on a ras-le-bol de certains soucis, on les écrit. Le papier devient notre confident et notre dépotoir où nous déposons tout ce qui embarrasse, et nous verrons apparaître notre problème entre les mots et les lignes, Peut importe le support. Ecrire c'est partir à la rencontre de soi. C'est une rencontre avec soi, avec son moi profond. En écrivant, je fais ressortir le côté négatif et sombre de moi. Ecrits, ma tristesse, mon chagrin, ma colère, mon désespoir, ma méchanceté, mon scepticisme, etc. se transforment en des mots et des phrases qui dessinent un monde particulier de ma création. L'écriture remet de l'ordre dans les pensées.

Dans le silence de l'écriture, on se retrouve intimement seul avec soi, face à la page blanche ou à l'écran de l'ordinateur, pour exprimer ce qui me travaille. Des non-dits se faufilent entre le mutisme des mots. L'écriture est une sorte de refuge et de liberté. On ne craint pas d'être jugé,

critiqué, on ose reprendre les événements, en les exagérant ou en l'amointrissant. Et ceci favorise la confiance en soi. Gravés sur le papier, les mots ont plus de poids qu'à l'oral.

Quel est le but de mes romans ?

C'est de transmettre un message, souvent à des personnes particulières. Dans « Mariée à Paris », le message est directement reçu, aussi bien par la femme intruse que par le mari infidèle. La preuve est que ce dernier voulait intenter un procès contre moi. Mon objectif fut atteint. Et c'est ce que j'attendais de mon écriture romanesque : obtenir justice, me consoler, dénoncer...
Vos romans sont-ils utilisés comme une arme pour combattre quelque chose ?

Je reviens à mon principe de l'écriture : « mes mots sont ma force ». Oui les mots sont une arme que je peux diriger vers ceux qui me sont nuisibles, comme Ghâby, Djendé et le lézard dans « Mariée à Paris ». Et c'est là que l'écriture devient un soulagement et même une revanche. Une arme pour combattre la méchanceté et l'hypocrisie. Dans « La Femme de mon mari », comme dans « Mariée à Paris », je mets sur la scène narrative deux sortes de femme : la bonne et la mauvaise. Certes le roman n'évoque pas seulement la bonne. Par là, il devient une arme qui combat cette méchanceté.

14- Entendez-vous dénoncer le système patriarcal en général, mais plus particulièrement celui du Liban, à travers votre roman ? Si oui, comment ?

Un roman sert aussi bien à dénoncer et accuser qu'à qualifier. Dans chacun de mes romans, je dénonce des injustices et des inégalités sociales même dans les sociétés qui ne sont pas les miennes, comme je l'ai fait avec « Tripoli, cimetière des Anglais » où j'ai décrit le chavirement du cuirassé britannique dans les eaux de la Méditerranée devant Tripoli au Liban mais aussi l'homosexualité qui régnait dans la société de l'Angleterre victorienne, encouragée par Oscar Wilde, le poète britannique et qui lui a coûté deux ans d'incarcération.

J'aime cette réflexion de Guy de Maupassant à propos du « but » du romancier : « Son but n'est point de nous raconter une histoire, de nous amuser ou de nous attendrir, mais c'est sa vision personnelle du monde qu'il cherche à nous communiquer ».

Dans « les Portes de la nuit », je décris la société patriarcale dans les Emirats arabes et la situation des travailleurs étrangers dans ce pays parce que je l'avais constaté moi-même quand j'étais à Dubaï. Mais dans plusieurs autres romans, j'évoquais le système patriarcal et machiste tel qu'il est pratiqué au Liban, ainsi que ses effets désastreux sur la femme. Et je regrette qu'un pays moderne et évolué comme le Liban soit encore dominé par la religion et les religieux, et que le mariage civil est jusque-là interdit au Liban (mais permis si on le contracte à l'étranger, à Chypre par exemple, le pays le plus proche, ou en France, comme il arrive souvent. Autre que « Mariée à Paris », il y a « La Mallette » qui montre l'injustice envers la femme et la différence avec le garçon, son frère, en matière d'héritage. C'est flagrant et révoltant. Ce système patriarcal ne peut changer que lorsque le système civil s'appliquera au Liban. Tant que les chefs religieux interviennent dans les problèmes intimes de la population, tant qu'ils constituent le juge et le cadi alors qu'ils sont parfois illettrés, les droits des femmes restent arnaqués et les femmes opprimées surtout en ce qui concerne l'héritage. « Mariée à Paris » illustre ce genre d'injustice envers les femmes.

Et comme l'a pensé Guy de Maupassant, c'est ma « vision du monde » que je cherche à communiquer à travers mes romans, que je propose à partager. Mais il s'agit d'une vérité générale que les Libanais subissent malgré eux.

Dans beaucoup de pays musulmans, et jusqu'au 20^e siècle, la littérature écrite est un domaine masculin.

15- Pensez-vous que le livre de fiction est un bon moyen pour l'auteur de véhiculer ses propres idées ?

Le roman est une histoire fictive puisqu'elle fait intervenir l'imagination. Certains romanciers ont recours à la fiction pour émettre leurs idées. Mais est-ce que ce recours est efficace ? Et comment une fiction, fait irréel peut être un moyen de transfert d'idées plus efficace que les faits réels ?

Mais parce qu'elle est justement un fait imaginaire, la fiction donne plus de liberté à l'auteur pour rapporter des événements plus amples qu'il adresse à un lectorat plus large. Pensons à Hugo dans les Misérables, à Zola dans Germinal. Inventer des personnages, exagérer les faits et les effets attire le lecteur. La fiction devient efficace pour que le romancier intègre sa vision de l'homme et du monde. Dans la fiction, le romancier trouve une grande liberté pour créer et donner à ses créations une portée déterminée. Dans *Mariée à Paris*, c'est une portée aussi bien sociale que juridique et religieuse. Dans la création de ses personnages et en s'inspirant de la réalité, il met sur la scène narrative une variété de personnages indispensables à la continuité du récit. Il en est de même pour la dernière scène où s'est produit l'attentat contre Un grand militaire. Cet attentat à lui seul, raconte des vérités quant à la politique libanaise. Mais c'est un événement nécessaire pour boucler le récit. La fiction paraît parfois plus réelle que le réel (humour et ironie)

L'écrivain fait entendre sa voix par ses personnages.

Pour mieux diriger l'attention du lecteur, il peut adapter des situations et créer des personnages à travers lesquels il dénonce ou approuve. Telles que la grand-mère dans le roman, chargée de proférer des paroles nécessaires à la continuité de la fiction. Tel que Naji et sa femme aussi qui soutiennent le mari frauduleux au lieu d'être du côté de Léa, la femme opprimée. La présence de tels personnages donnent un aspect authentique au récit et laisse croire qu'il s'agit de d'histoires vraies. La scène de l'attentat montre un Ghâby à la langue coupée et qu'à l'hôpital, le médecin compte la lui recoller. Une scène comique mais qui fait que le lecteur y croit. Il y a un plaisir dans la lecture d'une fiction. Non seulement les personnages deviennent intéressants à travers leurs actions mais c'est à travers eux que l'action rebondit. Le romancier crée ainsi un nouveau monde avec un changement de situation. Et c'est par là qu'il formule ses idées et les transmet. Certains personnages oscillent entre la fiction et la réalité à travers certaines situations. Le récit fictif est efficace parce qu'il s'adresse à l'imagination et à l'affectivité. Il permet ainsi l'adhésion avec un tel ou tel personnage. Bien qu'imaginaire, une fiction peut être ancrée dans le réel. Et des écrivains préfèrent créer des personnages et des situations fictives pour véhiculer des messages et transmettre leurs idées en instruisant leurs lecteurs.

Alors oui, le livre de fiction est efficace. Il donne plus de liberté à l'auteur d'inventer des situations et divulguer ses idées.

16- Trouvez-vous important que ce genre de récit de vie soit écrit par une femme plutôt que par un homme ? Oui/Non – Pourquoi ?

Les femmes ont marqué le 19^e siècle de leurs plumes, comme l'existentialiste Simone de Beauvoir. Elle dénonce la situation matrimoniale féminine qu'elle compare à un « piège » pour la femme. Le mariage, les enfants, ... sont des obligations bien plus lourdes pour la femme que pour l'homme. Chez elle, on parle de féminité et de feminité.

Lorsque « le Deuxième Sexe » a paru, avec un sous-titre : « la femme cette inconnue », il a fait scandale et était mal reçu par les écrivains masculins. Ils ont vu dans cette philosophie du sexe, une obscénité. Notamment au sujet de la partie consacrée à la puberté féminine: un millier de pages sur la condition féminine et des recherches sur son œuvre dans le domaine anthropologique. Avec « Mémoires d'une fille rangée », elle est une figure éminente de la vie

intellectuelle française. S'opposant aux féministes de l'époque qui niaient les différences entre les deux sexes, elle parle de la contraception et de l'avortement considéré à cette époque comme un crime. En analysant l'oppression des femmes elle propose une possible « libération », en s'appuyant sur une philosophie existentielle qu'elle prétend enrichir : l'homme a défini la femme comme un « autre », faisant d'elle un objet incapable d'assumer sa liberté, a-t-elle écrit. Pour elle, l'Histoire est dominée par les hommes, tout comme les mythes fabriqués par ces derniers sur les femmes à travers la religion, les coutumes et les littératures. Sa fameuse phrase : « On ne naît pas femme, on le devient », en décrivant l'expérience vécue des femmes, de l'enfance à la vieillesse, à partir d'études de cas psychiatriques, et des témoignages personnellement recueillis.

Dans « le Deuxième Sexe », elle parle d'un mythe forgé par les hommes pendant des siècles, à travers les religions, les superstitions, les idéologies, les littératures. Aux Etats-Unis dans les années 1960, le mouvement féministe a dénoncé l'oppression des femmes dans une société jugée patriarcale.

Que ce genre de récit soit écrit par une femme plutôt que par un homme, la question se pose. J'aimerais évoquer à ce sujet une conférence que j'ai donnée il y a plus d'une vingtaine d'années puis publiée dans un ouvrage collectif dont le titre est : « Oeuvre francophone et identité transculturelle ». La conférence était intitulée ; « Ecrits féminins, écrits masculins ».

Il sera pertinent de revenir sur ce que j'ai développé dans ce sens :

« Il existe bel et bien une écriture féminine à distinguer d'une écriture masculine, et un « éternel » qu'on qualifie de féminin et qui a, avouons-le, sa bible et sa loi, dans l'acte de parole auquel elles tracent les limites. « L'écriture est le produit d'un « éthos » comme l'a bien précisé Barthes. Suivant cette vue, une femme par rapport à un homme n'aura pas les mêmes frontières d'écriture, parce qu'elle est justement une femme. Elle n'a ni la même motivation ni la même expérience ni non plus le même verbe. L'expression verbale ne se fait pas de la même manière : celle qui doit suivre les méandres de la pensée ; celle qui, sans torsion ni distorsion, prendra la forme naturelle de cette pensée. Si dans la vie, les valeurs ne sont pas pour une femme ce qu'elles sont pour un homme, il en va de même pour l'art et le style. Il faut dire aussi que la femme n'a ni la même liberté d'expression, ni le même courage. Par ailleurs, écrire exige un temps matériel, une présence physique, un endroit et un bureau, une ambiance particulière, une certaine sérénité. Pour une femme, c'est souvent une gageure... » (Œuvre francophone et identité transculturelle » Sélection d'études littéraires (l'Harmattan, 2010).

On peut donc parler de roman féminin et de roman masculin qui sont deux genres littéraires différents et qui ne partent pas des mêmes principes d'écriture. J'ai interrogé un collègue romancier et il m'a répondu. Les hommes préfèrent écrire un roman d'espionnage ou d'aventure alors que les femmes préfèrent ce qui est romantique et même des romans à l'eau de rose. Faire triompher la justice est important pour une romancière.

Les deux sexes ne gèrent pas leurs émotions de la même façon. Devant la page blanche ou l'écran de l'ordinateur, ils ne réagissent pas également devant les épisodes qui suscitent des émotions. Pour écrire leur roman, ils préfèrent montrer des scènes de violence, voir la réalité d'une façon un peu crue. Ils aiment dénoncer, hurler, agir fermement, frapper, donnant un rôle à leur force de mâle. Les femmes cherchent plutôt la paix, le calme, dans leur lecture comme dans leur écriture. Mais ce n'est pas un critère. Rappelons-nous la série « les petits meurtres » d'Aghata Christie où la romancière préfère écrire un roman policier sans happy end.

Tout dépend du rôle que la romancière veut donner à l'écriture. Est-ce pour émouvoir, pour faire peur ? Pour surprendre, brutaliser ? Le roman féminin est plutôt optimiste. Si la femme aime écrire un roman policier, ce sera avec un happy end, la justice qui triomphe et le bien qui l'emporte sur le mal. Le romancier préfère écrire des fins violentes.

Le roman féminin n'est pas seulement le roman écrit par des femmes, mais celui qui contient plus d'émotions et d'affectivité que le roman masculin. Dans *Mariée à Paris*, les scènes de violences sont rares. C'est plutôt des scènes de famille, d'amour maternel et familial.

18- Est-ce que vos romans sont une manière d'éduquer les gens aux réalités des femmes de ce monde ? Pensez-vous que la fiction est une manière adéquate de le faire ? Pourquoi ?

« Eduquer les gens » ? Non. je ne prétends pas être une éducatrice des gens. Mais le fait de raconter des événements, la manière de le faire, peut attirer l'attention des lecteurs sur la situation de la femme d'aujourd'hui. Dans mes romans, certaines réalités prennent forme mais qui frappent parfois. Comme la manière humiliante dont Léa a reçu l'avis de répudiation. La fiction serait une manière adéquate de faire parce qu'elle est justement une « fiction », parce qu'elle donne l'impression que l'on est devant des scènes imaginaires, fictives, donc on peut construire des scènes exagérées. Des scènes donc pardonnables. Mais dans l'irréel, il y a le réel.

Annexe 3 : Complément d'entretien de Mme Ezza Agha Malak

Ceci est un résumé d'un entretien conduit oralement en vue de compléter l'entretien écrit de Mme Ezza Agha Malak. Il a été réalisé le 15 mai 2021.

Sarah : Lorsque je vous avais demandé si vous considérez votre personnage Léa comme une féministe musulmane, vous aviez répondu que « féminisme » et « musulmane », c'était incompatible. Cependant, après une lecture de documentation sur le féminisme musulman, il en était sorti qu'il avait une volonté à réinterpréter le Coran, afin de rendre les pratiques plus justes envers les femmes. Ce qui m'avait donné l'impression que Léa aurait pu être une féministe musulmane était les deux extraits du livre :

1. « La Fatwa est juste mais la manière dont on l'applique est frauduleuse. Elle offre des failles et des ambiguïtés. [...] Les interpréteurs ont déformé le sens de certaines paroles coraniques. Surtout en ce qui concerne la femme. [...] Les interpréteurs sont des hommes... C'est dans leur intérêt ! [Si] les femmes pratiquaient l'exégèse coranique, l'interprétation serait différente, je crois ! » (p.107-108)
2. « [Ça] m'a donné l'envie de revoir les quelques versets du Coran que j'ai retenus et que je répète dans les moments difficiles, croyant qu'ils me seront bénéfiques et que mon Allah, que je conçois à ma manière, me tend la main et m'assiste. » (p.397)

Ces deux extraits que j'ai pris, et il y en a d'autres, me donnent à croire que Léa a envie de réinterpréter le Coran afin de rendre les pratiques plus juste envers les femmes dans la manière dont les extraits sont donnés.

Ezza Agha Malak (EAM) : On peut tout modifier. Je peux faire de Léa une féministe, qu'est-ce qui t'arrange mieux ? Que Léa soit féministe ou qu'elle ne le soit pas parce qu'il y a les enseignements du Coran qui sont incompatibles avec le féminisme ?

Sarah : Non, non, c'est comme vous, vous le considérez. Si votre réponse est celle que vous m'avez donné, alors il n'y a aucun souci.

EAM : Du moment que le féminisme préconise une égalité entre hommes et femmes, alors on ne peut plus dire que le féminisme existe par rapport à Léa, parce qu'elle est musulmane. Elle n'est pas pratiquante mais elle est musulmane. Elle doit se plier aux lois de l'Islam.

Sarah : Ok très bien. J'avais également une question par rapport aux analogies animalières que vous utilisez dans votre roman. Par exemple, vous qualifiez Ghâby de « vrai loup », vous parlez également du « lézard » que vous avez mentionné dans votre texte parce que son prénom se rapproche, vous dites également à un moment, « ah l'homme, quel caméléon ! », etc. J'avais envie de savoir, est-ce que les analogies ont une signification particulière ou est-ce que c'est juste une manière d'écrire ?

EAM : Non, au Liban c'est très humiliant de comparer un homme à un animal. Et moi, je voulais être très humiliante par rapport à Ghâby qui est mon ex-gendre et qui voulait intenter un procès contre moi ! Heureusement, il ne peut pas, et moi je ne me laisse pas attraper car je sais que si je cite son nom, là où il habite, si je donne des précisions à son propos, je serai en danger.

Sarah : Oui. Vous dites que c'est humiliant au Liban, est-ce que c'est aussi humiliant ailleurs, dans d'autres pays...

EAM : ...en France, oui bien sûr.

Sarah : ...Et dans d'autres pays musulmans aussi ?

EAM : ah oui ! Surtout si on compare un homme à un cochon. Dans les pays arabes, c'est très avilissant.

Sarah : Ok parce que du coup dans les autres livres, les autrices font aussi des analogies animalières du coup c'est aussi pour ça que j'avais relevé ce style d'écriture. Et j'avais aussi envie de vous demander quand vous dites, par exemple, « le drame de mon pays est pareil au mien : consternant et fatal. » (p.279) ou encore « le Liban est mort aujourd'hui. Mais conformément à sa longue histoire, il renaîtra de ses cendres. Il ressuscitera. Moi aussi. » (p.284), est-ce que sous ces phrases vous avez un but politique de dire ça ? Vu que vous utilisez l'histoire de Léa mais en même temps vous parlez du Liban qui est une histoire politique/vous avez ces moments où vous expliquez la guerre au Liban, etc. Est-ce que c'est un sous but politique à travers le roman, pour vous ?

EAM : Mais bien sûr ! Si je compare la situation de Léa à la situation du Liban, c'est parce qu'il y a, par rapport à la situation du Liban, une attitude politique, bien sûr ! C'est la politique qui n'est pas réussie au Liban. Maintenant, nous avons un gouvernement qui est le produit de la guerre. Ce sont des chefs de guerre qui n'ont pas de valeurs. Maintenant, la situation du Liban est inconcevable. Imaginez que moi, par exemple, j'ai un compte en euros et en dollars au Liban. Je n'ai plus droit à ces comptes. Chaque fois que je vais au Liban, j'apporte avec moi une certaine somme mais maintenant je n'ai plus le droit de retirer de la monnaie étrangère. On retire des livres libanaises et la livre libanaise s'est abaissée, s'est dégradée d'une façon incroyable. C'est 10x moins maintenant. Donc il y a la situation politique qu'il faut noter, bien sûr.

Sarah : Très bien, merci beaucoup pour votre réponse. Quand je vous avais demandé si vos romans étaient une manière d'éduquer les gens aux réalités de ce monde et vous aviez répondu que, non, éduquer les gens, ce n'était pas ce que vous cherchiez. Donc j'avais juste envie de repréciser ma question dans ce que j'entends par « éduquer ». Pour vous, vos romans ne permettent-ils pas de mieux comprendre une situation précise, par exemple, dans Mariée à

Paris, le lecteur, lorsqu'il aura fini sa lecture, ne sera-t-il pas mieux éduqué sur la manière dont le mariage religieux au Liban se passe et ses conséquences sur les femmes ?

EAM : Oui, peut-être le mot « éduquer » est un peu fort. Je ne suis pas une éducatrice. Mais je peux donner des exemples, je peux formuler certaines valeurs à propos de la situation de Léa, de la maman de Léa, du mari de Léa, etc.

Annexe 4 : Tableau reprenant toutes les citations qui ont un lien avec la condition des femmes au Moyen-Orient

Les citations qui sont reprises dans le mémoire sont surlignées.

Autrice	Citation	Page	Code	N°citation
S.Khalifa	"La jeune fille était en effet jolie, diplômée de l'université Najah, et fonctionnaire avec un salaire aligné sur le shekel."	21	Économie + Éducation	
S.Khalifa	"... Mariée ? Divorcée ? Veuve ? Quoi ? Ni répudiée ni en sursis ?"	22	Mariage	
S.Khalifa	"Et il [le mari] se chargeait de vos dépenses ? - Nous sommes allés au tribunal, il s'est engagé à me verser vingt-cinq dinars tous les mois. [...] Nous sommes retournées chez l'avocat qui a dit : "Mieux vaut ne pas faire de vagues, sinon il prendra les filles !""	22	Mariage + Justice Économie + Enfants	
S.Khalifa	"[...] et on m'a donné un diplôme. - Et tes filles, tu les laissais toutes seules à la maison ? Et qui faisait à manger ? Qui faisait le marché ? Et le ménage ?"	23	Enfants + Éducation + Rôle	
S.Khalifa	"[...] quels changements ont affecté la vie des femmes depuis l'Intifada ?" [...] - Franchement, rien n'a changé, sinon que leurs malheurs de toujours ont augmenté.	25	Politique + Conflit	
S.Khalifa	"Elle savait bien que le moindre faux pas, une seule parole de trop, pouvait mettre fin à sa carrière d'accoucheuse [...]."	33	Conditions + Deshonneur	
S.Khalifa	"N'est-ce pas vous qui disiez qu'elle était collabo, maquerelle, que sa maison était un bordel pour les Juifs ?"	34	Rôle + Conflit	
S.Khalifa	"Le malheur des filles, c'est jusqu'à la mort."	46	Conditions	
S.Khalifa	"Tu ferais mieux de le transférer à mes oncles, les vrais ayant droit, ou d'indemniser ta soeur pour sa part ridicule."	52	Héritage	

S.Khalifa	"La pauvre Oum Azzam, quant à elle, ne pouvait rien acheter, même pas une botte de persil. [...] Quant elle voulait s'acheter une paire de chaussettes, elle devait passer par des rites et des protocoles compliqués, et attendre avant tout une courte éclaircie dans une humeur toujours orageuse [...]."	54	Dépendance + Économie	
S.Khalifa	"Et il semblait alors à Oum Azzam que ses jours auprès de lui étaient comptés, qu'il se préparait à la répudier ou à prendre une seconde épouse."	55	Mariage	
S.Khalifa	"- Tu avais quel âge quand tu t'es mariée ? - Quinze ans. - Quoi ? Quinze ans ? - Ça t'étonne ? La moitié des filles d'ici se marient à cet âge, et même plus jeunes."	95	Mariage	
S.Khalifa	"Le Prophète avait cinquante-six ans quand il a épousé notre dame Aïcha, qui en avait neuf."	96	Mariage + Croyance	
S.Khalifa	"- Après la mort de papa, nous étions sur la paille, elle [sa mère] nous a données aux premiers venus. - Elle avait peut-être peur de la misère."	97	Economie	
S.Khalifa	"Ma soeur Sabiha a été mariée à quelqu'un qui avait déjà une épouse ; [...]"	97	Mariage	
S.Khalifa	"Sauf que mon grand frère me battait tout le temps."	102	Violence Physique	
S.Khalifa	"Soudain, mon frère surgissait de sous la terre, et se mettait à me rouer de coups, en criant comme un cinglé, me traitant de dévergondée, de dépravée, de sans-pudeur et de bien d'autres choses. Bien sûr maman essayait de le calmer, alors il se retournait contre elle et lui disait que tout cela était de sa faute [...]"	103-104	Violence Physique	
S.Khalifa	"Ma mère n'était ni instruite ni futée, elle ne savait ni coudre ni broder dans les règles. Elle n'avait aucun vrai métier à part le ménage, le rangement et le nettoyage des vitres. Elle n'avait jamais travaillé, ni rien réussi."	104	Conditions + Rôle	
S.Khalifa	"Non, attends, avant de me marier, j'ai travaillé."	105	Rôle + Conditions	
S.Khalifa	"Nous les femmes, si nous ne pensons pas à nous, qui le fera à notre place ?"	125	Dénonciation	2.2.2.
S.Khalifa	"Ah ! Voilà une tenue correcte, ma fille. - Nouzha sourit : "Comment ça, correcte ? - C'est-à-dire pudique et discrète. [...]"	129	Habillement (sexualité)	1.3.4.

S.Khalifa	"Assez de ton Dieu, de Mohammad et de toutes ces fadaïses [...]."	133	Croyance	
S.Khalifa	"Ses frères ne participaient à rien, si ce n'est de tendre la main pour manger ou jouer aux cartes."	144	Conditions + Supériorité masculine	
S.Khalifa	"Des filles plus jeunes qui fumaient des Kent et mettaient des blousons de cuir [...]."	148	Évolution	
S.Khalifa	"Ses frères lui avaient dit : "Occupe-toi de ta mère et de l'association. [...] mais à condition de ne pas sortir, ni de manifester. [...] C'est nous qui combattons et défendons le pays. Toi, offre nous la tranquillité et repose-toi."	149	Rôle	
S.Khalifa	"L'Intifada les avait dépoussiérés et avait secoué la terre, sans crier gare. "Il est interdit de manifester", disaient les frères à leurs soeurs, avant de se raviser, surpris que les manifestations parviennent aux femmes jusqu'au fond des maisons."	149-150	Rôle	
S.Khalifa	"Il commença à la gifler, à la frapper à la tête, au dos."	151	Violence Physique	1.2.2.
S.Khalifa	"Il y avait eu des disputes, des agressions, des coups, des choses cassées, bien sûr, bien sûr. Mais ce "Je suis venue et je ne retournerai plus chez moi" était une chose à laquelle elle ne s'attendait pas. Pourquoi, ma soeur ? Toute ta vie tu as enduré sans jamais te plaindre ! Tu étais raisonnable et discrète. Et après toutes ces années et ces cheveux blancs, laisser les voisins entendre vos disputes ? Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. La femme se retourna, [...] et dit [...] : "Je te prie de m'héberger. - Quoi ? T'héberger ?""	173	Mariage + Perception des femmes + Violence Physique	1.2.9.
S.Khalifa	"Les trois femmes étaient convaincues qu'Oum Azzam souffrait d'une dépression nerveuse. L'absence de ses enfants, la brutalité de son mari, les conditions de l'Intifada lui avaient détraqué les nerfs [...]."	175	Violence Psychologique + Conditions	1.2.13.
S.Khalifa	"C'était un homme, et rien ne pouvait entacher sa réputation. [...] ce sont des hommes et personne ne le leur reprocherait."	176	Supériorité homme (violence)	

S.Khalifa	"La femme n'a d'autre royaume que son foyer, ni d'autre couronne que son époux !"	178	Rôle	
S.Khalifa	"Toi aussi, je t'interdis de sortir ; plus de marché, plus de promenade."	180	Violence Psychologique + Conditions	
S.Khalifa	"Oum Azzam dit, abattue : "Si tu m'oblige à retourner chez lui, je me tuerai. [...] La femme éclata en sanglots : "Il m'a frappée, je te dis qu'il m'a frappée. Non seulement il m'a frappée, mais il a ouvert la porte, m'a jetée dehors, dans le froid, et m'a dit : "Retourne chez les tiens.""	182	Violence Physique	
S.Khalifa	"Tu n'as que ton foyer, Oum Azzam. - Mais il m'a lancé une théière au visage ! - D'accord, ma soeur, mais disons quelle était froide !"	185	Violence Physique + Perception femme (résignation)	1.2.10.
S.Khalifa	"Nous constatons que la répression ne provient pas seulement de l'homme, mais aussi des femmes qui dévorent leur propre chair et jettent les os aux chiens des rues."	208	Figure de Style	
S.Khalifa	"Caillassez-le !" leur ordonna Samar. Un groupe de femmes se redressa et elles vidèrent sur lui leur chargement de pierres."	227	Rôle + Conflit	
S.Khalifa	"Démolissez le portail, démolissez-le !" [...] Quel piège ! Quelle prison !"	239	Figure de Style	2.2.9.
S.Khalifa	"Et elle craqua une allumette."	243	Figure de Style	
E.A. Malak	"Une toute petite phrase assertive "je te répudie", prononcée par l'homme à l'adresse de sa femme, donnerait lieu à une répudiation immédiate de celle-ci. En la proférant, n'importe quel homme musulman pouvait rompre le mariage contracté et renvoyer chez ses parents sa femme avec laquelle il était censé partager sa vie."	12	Mariage	
E.A. Malak	"Elle n'oubliait pas non plus que les lois de sa confession [...] donnaient à l'époux un privilège monstrueux : celui de garder à lui seul la tutelle des enfants dès que ceux-ci auraient l'âge de se séparer de leur mère."	13	12 & Enfants (lois)	1.1.13.

	"[...] les lois religieuses accordaient au mari tous les droits. Seules les décisions des cheikhs et des cadis étaient prises en compte même si ceux-ci étaient illettrés. Et les tribunaux religieux fonctionnaient librement ; en faveur de l'homme certes, le Patriarce !"	13	Justice	
E.A. Malak	"Léa tombait de temps en temps dans des états de déprime [...]."	16	Santé (csq violence)	1.2.14.
E.A. Malak	"Tout en voulant se disculper aux yeux de sa société qui jugeait et condamnait, il faisait allusion au droit masculin de répudiation. Pouvoir qu'il détenait en tant que musulman. Il en usait déjà comme un moyen de chantage."	17	Violence Psychologique	1.2.7.
E.A. Malak	"Ce n'est pas pour rien que son mari l'avait pressée de démissionner de son travail à l'hôpital."	19	Violence Psychologique	1.2.19.
E.A. Malak	"Mais qui pouvait le lui reprocher ? Lui, l'Homme avec un grand H appartenant à une société patriarcale et machiste ? L'homme avait des privilèges et droit de cité sur sa femme. Qui pouvait blâmer les désirs adultères d'un mari ? Seule la femme était condamnée et châtiée pour en avoir commis."	29	Justice	
E.A. Malak	"Pour lui, elle avait accepté d'abandonner un travail qui l'intéressait beaucoup."	31	Violence Psychologique	
E.A. Malak	"C'était elle qui l'avait accepté comme mari, de quatorze ans son aîné."	33	Mariage	
E.A. Malak	"Et ses enfants de dix et de huit ans ? Ils lui seraient probablement enlevés. Le père avait le droit de garde."	37	Enfants	
E.A. Malak	"Son statut de femme musulmane, dépendante de son homme, était précaire, elle serait constamment menacée."	37	Statut (violence)	
E.A. Malak	"Léa avait quitté la France pour réintégrer son pays natal, pays arabe régi par des lois religieuses détournées, faussement appliquées. Des lois qui même de nos jours, faisaient régner l'injustice flagrante vis-à-vis de la femme. Des lois menées par des hommes, machos d'un autre temps."	37	Justice + Croyance + Dénonciation	1.1.1.
E.A. Malak	"C'était à elle que Léa imputait toutes les fautes et les délits de son mari."	39	Violence Psychologique	

E.A. Malak	"[...] de sa présente situation délicate de "femme sans mari" ; dur statut dans la société beyrouthine. "Dans cette société, une femme a besoin d'un homme pour la protéger""	40 Statut (violence)	1.2.21.
E.A. Malak	"C'est toi la folle ! Un jour je t'enverrai dans un hôpital psychiatrique... comme l'avait fait mon cousin Ahmed avec sa femme ! Tu verras !"	41	Violence Psychologique
E.A. Malak	[...] la condamnation pour adultère existe notamment dans les pays insuffisamment modernisés. Comme au Liban."	57	Justice
E.A. Malak	"Parfois, dans les petites villes, si ces lois étaient absentes ou ignorantes du délit, c'était la famille qui châtiait l'adultère. Souvent par l'assassinat."	57	Justice
E.A. Malak	"[...] aucune histoire d'homme adultère assassiné, ou au moins châtié !"	58	Justice
E.A. Malak	"Car à peines rentrés, Ghâby se précipita sur elle et l'entraîna au milieu de la pièce en lui assénant des coups et en vocifér[ant] : Macho ? Tu vas voir ce que peut faire le macho ! Inconsciemment, Léa mit le visage entre les coudes pour parer son visage contre les coups. [...] Les claques se multiplièrent."	61	Violence Physique
E.A. Malak	"On l'avait mise en garde contre l'infirmière. Jamais contre la perversité de Ghâby."	66	Violence Psychologique
E.A. Malak	"Il utilisait des mots grossiers et essayait de battre sa femme. De battre Eric aussi pour la moindre raison."	67	Violence Physique + Enfants
E.A. Malak	"[...] Ghâby la harcelait de remarques, reportait sur elle des choses dont elle n'était pas responsable ? Il lui reprochait son ignorance et sa stupidité, son comportement hystérique.	67	Violence Psychologique
E.A. Malak	"[...] Ghâby [...] s'était révélé un vrai loup."	70	Figure de Style
E.A. Malak	"[...] la civilité, l'intelligence et la réussite de sa femme, dont il était souvent jaloux, l'embarrassaient."	73	Violence Psychologique
E.A. Malak	"Pour la déprimer, Ghâby la qualifiait d'hystérique ou de folle."	77	Violence Psychologique

E.A. Malak	<p>" - T'es-tu regardée dans la glace aujourd'hui, idiote ? Mais tu ne te rends pas compte ? On dirait un squelette. Je peux voir tes os ! - C'est plus fort que moi, Kamel ! Je vis dans une angoisse permanente... un drame... Il ricana gentiment : - Allons donc ! Tu n'es pas la première... - Ni la dernière, je sais, mais ce que je subis est affreux, très humiliant pour moi. La haine, la violence verbale et maintenant physique. Il passe à l'action ! Insoutenable ! - Arrête tes divagations... les choses peuvent s'arranger..."</p>	77	Violence Psychologique + Santé (minimisation de la situation) 1.2.11.
E.A. Malak	<p>"Kamel ! Nous ne sommes pas en Europe ! Sais-tu ce que cela implique : divorcer ? Je suis musulmane, cousin. Je n'ai droit à rien. Dans ce cas, je devrais quitter la maison, lui laisser les enfants, et avec le soutien de ses cadis machos et mercantiles, je perdrais tout !"</p>	78	Justice + Mariage
E.A. Malak	<p>"Pour elle, Ghâby subissait malgré lui les machinations de la femme monstre. [...]</p>	103	Rôle (violence)
E.A. Malak	<p>Elle devait sauver son mari [...]"</p>	107	Croyance + Mariage
E.A. Malak	<p>"Votre religion musulmane permet d'être bigame, n'est-ce pas ?"</p> <p>"N'oublie pas qu'il est musulman, qu'il tient en son pouvoir le droit de répudiation et le droit de garde... - [...] Comment pourrait-il te priver de tes enfants ? Il y a des lois aujourd'hui, des sanctions et des autorités compétentes... - Mais en revanche, il y a des cadis que tu peux acheter ! [...]"</p>	107	Justice
E.A. Malak	<p>"Tu ne sais donc rien, toi, des lois musulmanes. Les hommes les ont tordues, ces lois. Ils en ont détourné le sens, l'ont tronqué et trompé les pauvres gens. La Fatwa est juste mais la manière dont on l'applique est frauduleuse. Elle offre des failles et des ambiguïtés. [...] Les interpréteurs ont déformé le sens de certaines paroles coraniques. Surtout en ce qui concerne la femme. [...] Les interpréteurs sont des hommes... C'est dans leur intérêt ! [Si] les femmes pratiquaient l'exégèse coranique, l'interprétation serait différente, je crois ! Mais malheureusement, les machos avaient écarté les femmes !"</p>	107-108	Justice + Croyance

E.A. Malak	"Il a craché ça, le lézard ?"	111	Figure de Style	2.2.5.
E.A. Malak	"Un tatou à l'épaule depuis qu'elle avait séjourné en Californie, [...]"	119	Conditions	
E.A. Malak	"Pourquoi tout le monde voyait en Ghâby l'être niais par excellence et l'homme victime qui se laissait facilement prendre ? Pourquoi n'entrevoyaient-ils pas ses manigances, son goût pervers et son acharnement à détruire sa femme, et qu'il dissimulait sous son sourire cauteleux et simulateur ?"	125	Violence Psychologique	1.2.12.
E.A. Malak	""Pauvre Ghâby!" répéta-t-elle, oubliant pour un moment ses stratagèmes en vue de la déstabiliser."	126	Violence Psychologique	
E.A. Malak	"Mais la prohibition concernait moins les hommes que les femmes. On était dans une société machiste qui pardonnait au mâle son mal, son délit, mais jamais à la femme."	134	Justice + Dénonciation	2.2.1.
E.A. Malak	"L'Oriental refuse de parler d'andropause, et même de la reconnaître. Les troubles hormonaux n'appartiennent qu'aux femmes."	138	Violence Psychologique	
E.A. Malak	"Mais il est musulman, il a le droit d'avoir une autre femme, deux, trois, et en même temps !"	140	Croyance + Justice	
E.A. Malak	"Et l'urologue décida de se remarier. [...] Il faisait entendre qu'il était obligé de le faire pour lui sauver l'honneur ; prétextant que sa femme, Léa, compromettait sa réputation et la diffamait injustement."	159	Violence Psychologique	
E.A. Malak	"Trop confiant peut-être dans les lois d'un pays à majorité musulmane, qui lui permettaient de jouir amplement du privilège que l'Islam avait accordé à l'homme, au mâle : la polygamie."	165	Mariage + Croyance	
E.A. Malak	"Si la polygamie en France constituait un délit et la violation d'une loi civile, au Liban, considéré comme un pays arabe où les lois religieuses, et non civiles, étaient la seule référence, il n'en était rien."	165	Justice	

E.A. Malak	"Il suffisait qu'on graissât la patte à un cadî véral [...]. Soudoyer un cadî contre quelques centaines de dollars, n'était pas chose impossible dans ce pays qui n'arrivait pas à éradiquer la corruption [...]"	166	Corruption mariage	
E.A. Malak	"Il [le régime matrimoniale de la polygamie] faisait partie des mœurs défendues par la religion. Certains hommes s'y accrochaient pour menacer leur femme de lui amener une rivale !"	166	Violence Physique + Croyance	
E.A. Malak	"Car ceux-ci [les hommes] s'appuyaient dans ce fait sur un verset du Coran, mais après l'avoir tronqué et déformé afin d'en profiter, le mettre à leur service."	166	Féminisme musulman	
E.A. Malak	"L'Islam avait effectivement codifié la polygamie. Il l'avait rattachée à certaines conditions fondées sur des contraintes. Mais les sociétés machistes bafouaient ces contraintes et les déformaient."	166	Féminisme musulman - polygamie	1.1.5.
E.A. Malak	"C'était peut-être la raison pour laquelle les hommes, en voyant leur privilèges masculins en danger, ne voulaient pas toucher à un seul mot du Coran ni non plus encourager les exégèses et les interprétateurs."	167	Féminisme musulman	
E.A. Malak	"[...] où certains magistrats mercantiles jonglaient parfois avec les lois religieuses."	171	Justice	
E.A. Malak	"Dans ce Liban cosmopolite, on n'appartenait pas à un État laïc. Société civile et société religieuse étaient interpénétrées à l'avantage de l'homme."	171	Supériorité masculine	
E.A. Malak	"Proférer par trois fois (ou même une) à l'adresse de sa femme la petite phrase fatidique <i>Je te répudie</i> , donne immédiatement à l'homme le droit de renvoyer cette femme chez sa mère ; une terrible réalité qui s'appuyait sur la charia."	173	Justice	1.1.8.

E.A. Malak	<p>"Les histoires de ce genre où l'époux répudiait sa conjointe pour simple convenance personnelle, pour simple plaisir, parfois de vengeance ou de harcèlement, étaient fréquentes dans les milieux musulmans. Comble d'iniquité, la garde des enfants était réservée à l'homme dès qu'une fille atteindrait sa neuvième année, sa septième pour un garçon. La répudiation ou le Talâk : cette orme de divorce unilatéral sans consentement de la conjointe bafouait le principe d'égalité entre les sexes et dont le Coran disait que c'est "la chose la plus odieuse pour Allah". Et pourtant, l'homme musulman y recourait comme à un droit acquis."</p>	Justice + Mariage + 173 Enfants + Croyance	1.1.6. & 1.1.7.
E.A. Malak	<p>"Or, faute de répudiation, l'urologue sollicita auprès du tribunal religieux le divorce simple qui mettrait fin à son mariage sans la présence ni le consentement de Léa. Dans cette forme de divorce également à sens unique où la femme n'avait que le choix d'accepter, il n'aurait pas à justifier sa décision. Mais cette sollicitation unilatérale fut également refusée. [...] On exigeait pour la dissolution du mariage, la signature de la femme ; certaines lois religieuses libanaises avaient changé : elles prenaient en considération les deux contrats rédigés en France !"</p>	174 Justice + Mariage	
E.A. Malak	<p>"Certes, dans un pays régi par les règles confessionnelles comme le Liban, où les traditions pesaient dans la vie quotidienne, il n'était pas question de parler de mariage civil. [...] Pas plus d'ailleurs qu'en Israël, en Jordanie ou en Syrie, qui feignaient la laïcité."</p>	181 Justice + Mariage	

E.A. Malak	"Au cas d'un conflit au sein du couple, l'État libanais appliquait les lois du pays contractant. Paradoxalement, le mariage civil contracté à l'étranger car interdit au Liban, était reconnu par ce même Liban ! [...] Cependant, il y avait eu des tentatives pour changer cette situation complexe, entreprises par l'ancien président de la république Elias Hraoui [...]. En mars 1998, il lança son projet d'autorisation du mariage civil au Liban dans une réforme qui tendait à mettre un terme à la dictature des mariages religieux : un premier pas vers l'abolition du confessionnalisme et vers la laïcisation."	181	Justice + Mariage	1.1.2. & 1.1.3.
E.A. Malak	"L'adoption d'un code civil aurait pu être un procédé contre la discrimination à l'égard des femmes musulmanes confrontées à la répudiation et soumises à la polygamie."	183	Justice	
E.A. Malak	"Ah l'homme. Quel caméléon !"	184	Figure de Style	
E.A. Malak	"Par ailleurs, et à sa grande surprise, Léa, en tant que femme, devait être représentée par un tuteur, comme s'il s'agissait d'une personne mineure ou handicapée. Et ce fut son cousin Andy."	185	Mariage + Conditions	1.1.4.
E.A. Malak	"Pourquoi ne pouvait-elle pas requérir en tant que Femme, le droit féminin de divorcer : la Issma ? Pourquoi c'est toujours l'homme qui en jouissait et qui en prenait l'initiative ? S'affirmer, exister en face de l'hégémonie masculine : un devoir féminin ! Par ailleurs, elle savait que c'était religieusement possible. La loi musulmane avait accordé à la femme ce droit (si le conjoint ne s'y opposait pas). Mais les hommes le passaient sous silence ; et les femmes avaient pris coutume d'être assujetties à l'homme, et par suite ce pouvoir de divorce féminin les dépassait. Elles l'avaient oublié."	186	Justice + Mariage	1.1.9.

E.A. Malak	"Lorsqu'elle avait réclamé en prononçant ce jour-là la phrase audacieuse "je veux la Issma... je veux être détentrice du dirvoce", Farid et Majdi, ses deux témoins, se redressèrent [...]. "C'est pour ce radotage ? Lui dit Farid gentiment avec un sourire. "N'exagère pas quand même, Léa" ajouta plaisamment l'ambassadeur.[...] Seul le cousin Andy avait approuvé la requête en y prenant parti et en corroborant l'idée par un verset du Coran, négligé par les hommes. [...] Puis on avait changé de sujet, et la séance fut levée. Léa avait laissé tomber sa demande [...]."	186	Justice + Mariage (lois)	1.1.10.
E.A. Malak	"Le père de Mayada voulait que sa fille détienne la droit de divorcer. Mais Afif était catégorique. Jamais ! S'écria-t-il. Et il avait raison ! C'est un homme, Afif ! Sa virilité était en jeu ! Qu'est ce que tu crois ? La répudiation est un privilège de la masculinité."	187	Justice + Mariage	
E.A. Malak	"La pression économique et financière n'étant qu'une forme particulière de violence psychique surtout si elle était accompagnée de chantage. [...] La dépendance matérielle l'empêchait de sortir de cette relation aliénante où elle était enfoncée."	189	Violence Psychologique + Conditions	
E.A. Malak	"Ses joues, jadis rondes, dénonçaient les effets néfastes de l'anorexie"	192	Santé (csq violence)	1.2.15.
E.A. Malak	"Nous ne pouvons pas incriminer votre mari pour une banale scène de ménage ! Dans notre pays, le mari a le droit de battre sa femme, c'est un droit masculin ! [...] Mais madame, dans votre cas, beaucoup de femmes ne se sentent pas victimes ! Rétorqua le policier."	203	Violence Physique + Justice	1.2.8.
E.A. Malak	"Il lui expliqua qu'en divorçant, le mari devait observer bon nombre de règles que la loi islamique imposait : garder pour sa famille le même niveau de vie menée avant le procès ; leur laisser la maison ; verser à sa femme l'indemnité compensatoire et à ses enfants la pension alimentaire."	208	Justice (lois)	1.1.11

E.A. Malak	"Et Gazmawi réussissait toujours à plier les lois à l'avantage du mari. [...] "A quel titre demanderiez-vous des comptes à votre mari ? Vous n'êtes qu'une femme !""	209	Justice + Supériorité homme (lois)	1.1.12
E.A. Malak	"Pourquoi les juges religieux sont uniquement des hommes alors que plein de femmes étaient des juges civiles très réussies ? Pourquoi le Fatwa n'admet pas les femmes à l'audience ?"	210	Justice + Critique	
E.A. Malak	"Mais elle ne devait pas baisser les bas ; ni non plus renoncer à une affaire qui pourrait servir ses consoeurs, mariées dans les mêmes conditions ou ayant un époux pervers."	212	Mariage + Combat Féministe	
E.A. Malak	"Le magistrat et l'urologue : ce clan de misogynes conjurés et de machistes se trouvait offensé de voir en face une femme émancipée qui osait revendiquer ses droits."	213	Critique	
E.A. Malak	"Nous l'avons laissée dans les tiroirs cette loi, parce qu'elle est injuste envers l'homme..." [...] "- Mais elle est méprisante, cette clause. Elle constitue un affront vis-à-vis de l'homme en général et de sa dignité en particulier ! - Sa dignité ? Et celle de la femme ? Battue, méprisée, humiliée, délaissée et plus personne ne la défend."	224	Justice + Supériorité homme	
E.A. Malak	"Faire surtout attention pour ne pas piquer l'homme dans sa virilité, dans sa masculinité, dans son égotisme, n'est-ce pas ?"	225	Supériorité masculine	
E.A. Malak	"[Ils] se rendirent à la Gendarmerie [...], dans cet endroit étranger où les femmes se rendaient rarement."	228	Justice	
E.A. Malak	Loin d'une charia abusée faisant de la femme une esclave de l'homme."	241	Croyance	
E.A. Malak	"Beaucoup de femmes avaient supporté tout le mal du monde pour ne pas se séparer de leurs enfants."	242	Enfants/Pourquoi rester	1.2.20.
E.A. Malak	"Le drame de mon pays est pareil au mien : consternant et fatal."	279	Figure de Style	

E.A. Malak	"Le Liban est mort aujourd'hui. Mais conformément à sa longue histoire, il renaîtra de ses cendres. Il ressuscitera. Moi aussi."	284	Figure de Style	2.2.7.
E.A. Malak	"Sans être excessivement féministe, elle [leur mère] nous avait éduquées, ma soeur et moi, dans l'indépendance et la liberté au coeur d'une société rigoriste, enracinée dans son machisme."	288	Dénonciation + Parents	
E.A. Malak	"Petite fille, on ne m'avait pas assez appris à dire non et à réagir à temps. On demandait trop aux petites filles d'être tolérantes, obéissantes et soumises à leurs maris. La différence d'âge souvent exigée par l'homme favorisait l'emprise. Ainsi, et selon un despotisme oriental connu, nos disputes excluaient la réciprocité."	293	Education sexualité	1.3.8.
E.A. Malak	"À ses yeux, j'étais l'égale d'une femme inculte. [...] Je me sentais tyrannisée, écrasée, privée de mes droits de femme, dans un Liban moderne mais - hélas ! - non laïque."	294	Conditions + Dénonciation	
E.A. Malak	"Comme un rapace, il avait ses propres stratégies, le Ghâby."	294	Figure de Style	
E.A. Malak	"Seul le père (pas la mère) avait le droit d'établir auprès de la Sûreté Générale, des passeports pour ses enfants."	295	Supériorité homme + Justice	
E.A. Malak	"Et à QUI pourrait-il répéter quotidiennement : 'Tu n'es rien', 'Tu n'es qu'une conne', 'Tu te prends pour qui, hystérique ?' et 'Je ferai de ta vie un enfer' etc. ?"	298	Violence Psychologique	1.2.6.
E.A. Malak	"Et s'il venait ici même pour enlever mes enfants ? Pour prendre la lumière avec laquelle mes yeux regardent ? Ils sont ma seule vérité ; ma raison d'être..."	302	Enfants/Pourquoi rester	
E.A. Malak	"La guerre au Liban s'est tue [...]. Mais ma guerre à moi continue. À quatre mille lieues à la ronde, Ghâby poursuit son harcèlement, ses menaces, ses bombardements."	304	Figure de Style	
E.A. Malak	"Depuis, il a fait courir la rumeur que je suis une femme hystérique et une mère inapte ; qu'il compte m'enfermer dans un asile psychiatrique [...]."	320	Violence Psychologique	1.2.4.

E.A. Malak	"Celle-ci est une française musulmane qui, même en France, est menacée d'être séparée de ses enfants parce que le mari français est musulman et qu'il vit dans son pays natal arabe !"	325	Justice	
E.A. Malak	"- Avant l'Islam, on enterrait la fille vivante. Il fallait attendre l'avènement de Mahomet pour qu'on arrête ces barbaries. L'Islam a rendu hommage et gloire à la Femme, [...]. - Mais il s'est arrêté là, l'Islam, riposté-je, désappointée. Et l'enterrement de la femme continue moralement. Son tombeau, c'est l'homme. [...] - Tout n'est pas imputable à la religion ! Tu oublies l'homme ! Comme il y a de mauvaises femmes, il y a aussi de mauvais hommes."	372	Dénonciation + Figure de Style + Croyance	
E.A. Malak	"Je ne veux nullement pas perdre confiance en la gente masculine. Ceux qui avaient revendiqué la libération de la Femme arabe, par leurs écrits comme par leurs actes, étaient des hommes [...]."	372-373	Nuance	
E.A. Malak	"- Mais, Léa, toutes les religions ont marginalisé la femme. [...] Aujourd'hui, les choses ont changé... / Je l'ai cru un jour [...] Avant de découvrir que même au Liban, les tribunaux islamiques échappent souvent au contrôle étatique."	374	Dénonciation + Justice	
E.A. Malak	"Voilà une femme orientale satisfaite et soumise, mais inconsciente de sa soumission. Elle la vit selon les traditions, archaïques et divines. Allah exige de la femme obéissance et assujettissement à son homme."	376	Croyance	
E.A. Malak	"[Ça] m'a donné l'envie de revoir les quelques versets du Coran que j'ai retenus et que je répète dans les moments difficiles, croyant qu'ils me seront bénéfiques et que mon Allah, que je conçois à ma manière, me tend la main et m'assiste."	397	Croyance	
J. Haddad	"Le serpent était elle, de la même façon que le charmeur était lui. [...] personne ne lui a appris à cracher sur son oppresseur. On ne lui a appris qu'à obéir ; à se sentir coupable d'être serpent ; et, pire que tout, à s'imaginer que c'est elle qui le charme. La proie idéale est celle qui n'est pas consciente d'être une proie."	13	Education sexuelle	1.3.9.

J. Haddad	"Mais Bassem, qu'elle avait violemment détesté quand leurs fiançailles lui avaient été imposées, s'était révélé un homme bon, un homme vraiment bon."	15	Mariage	
J. Haddad	"Qayah ne craignait qu'une seule conséquence de son mariage : l'obligation physique qu'elle aurait à l'égard de son époux ; ce qu'on appelle le 'devoir conjugal'. [...] Elle ne savait que trop bien ce qu'un homme aime faire du corps d'une femme. [...] l'un agit, l'autre subit."	17	Violence Physique (sexuelle)	1.3.10.
J. Haddad	"Il était juif. Et les Juifs, c'était hors de question."	60	Mariage	
J. Haddad	"- Voici l'homme que tu vas épouser, lui dit Shafik. Ainsi fut-il. Elle était désormais fiancée à un homme qu'elle ne connaissait pas. Un homme qu'elle détestait déjà. Un homme qui la 'préservait du scandale'."	63	Mariage	
J. Haddad	"Bassem avait refusé qu'elle travaille après leur mariage ("Les gens se diraient que je ne suis pas capable de subvenir à tes besoins") et la confection de vêtements lui manquait."	66	Rôle + Mariage + Violence Psychologique	1.2.16.
J. Haddad	"La fertilité, c'est à cela qu'on jugeait la valeur d'une femme. Cela et sa capacité à contenter son époux et à répondre à ses désirs."	71	Education sexualité	1.3.11.
J. Haddad	"Le jour de ses noces il avait trente-huit ans, dix-huit de plus que son épouse."	71	Mariage	
J. Haddad	"Elle a encore de nombreuses années devant elle pour te donner plein de garçons beaux et forts"	71	Enfants	
J. Haddad	"Le soir même, alors que l'énorme manifestation se dispersait, elle alla boire un verre avec un groupe d'amies dans un des nombreux pubs de Monnot Street."	93	Conditions	
J. Haddad	"Le jour de la rentrée au collège, Nazla décida que désormais elle serait Nina."	97	Émancipation + Education	
J. Haddad	"- Dina ! Tu viens tout juste de rencontrer ce type ! Il va te prendre pour une fille facile ! [...] Qadar laissa échapper un soupir agacé. Elle n'avait jamais compris, ni accepté, la logique patriarcale qui classe les femmes en deux catégories : "faciles" et "farouches"."	98	Rôle	

J. Haddad	"Malgré tous les discours vantant une prétendue coexistence, une chrétienne amoureuse d'un musulman, ou vice versa, était toujours un tabou au Liban."	99	Mariage	
J. Haddad	"Et puis, il se fichait éperdument de la religion, tout comme elle."	100	Croyance	
J. Haddad	"Aussi progressiste soit un homme, il détestera toujours ne pas mener la course."	101	Domination masculine	
J. Haddad	"L'homme a été élevé pendant des siècles, souvent par la femme elle-même, dans l'idée qu'il s'agit d'un trophée."	101	Rôle	
J. Haddad	"Que je manifeste à Beyrouth contre les Syriens, moi qui suis mariée à un Syrien qui m'attend à Alep, cela a quelque chose d'absurde [...]. Peut-être étais-je aussi en train de manifester contre la présence du mari syrien dans ma vie."	106	Figure de Style	2.2.8.
J. Haddad	"[...] il y avait un horrible vieux monsieur qui travaillait là, qui ne manquait jamais l'occasion d'ouvrir sa braguette quand je passais sans maman."	110	Violence Physique (sexuelle)	
J. Haddad	"Impossible de vivre une vie d'être humain sans développer une forme de trouble mental pour contrer la brutalité de ce monde. Pour pouvoir la justifier, ou au moins la tolérer."	123	Violence Psychologique	
J. Haddad	"Qana, la mère de Qadar, ne jurait que par Coco Chanel."	124	Émancipation	
J. Haddad	"Fouad lui parla de mariage à peine six semaines après leur premier rendez-vous [...]."	132	Mariage	
J. Haddad	"[...] et la peste soit de ces mères et ces pères qui, par lâcheté, se soumettent à ces règles sociétales et religieuses."	134	Croyance + Conditions	2.2.3.
J. Haddad	"- Tu n'as pas besoin de travailler. - Tu me connais. Pour moi c'est une passion, pas seulement un travail."	137-138	Rôle	
J. Haddad	"Les dieux, s'ils existent, sont des hommes sexistes."	139	Croyance	
J. Haddad	"Leurs Beyrouth n'étaient pas les mêmes. Pour elle c'était une ville de terreur, de violence et de destruction ; pour lui, une ville de liberté, de lumière et d'émotion."	141	Conditions	

J. Haddad	"Pourquoi les infidélités des hommes sont-elles plus acceptables ?"	145	Dénonciation	
J. Haddad	"La vie est plus facile pour les hommes infidèles dans notre région du monde."	147	Supériorité masculine	
J. Haddad	"Que le mari de Nina l'a encore frappée et qu'elle a besoin de mon soutien."	155	Violence Physique	
J. Haddad	"Et puis elle était financièrement autonome. Elle connaissait bien des femmes obligées de s'accomoder de leur mari à cause de l'argent [...]."	160	Pourquoi rester	1.2.18.
J. Haddad	"La gifle l'avait prise par surprise. Elle avait perdu l'équilibre et était tombée au sol. Désorientée, elle ne s'était pas relevée tout de suite. Il lui avait alors asséné un grand coup de pied dans le ventre."	173	Violence Physique	1.2.3.
J. Haddad	"Le prêtre qui la reçut lui dit qu'elle devait 'être patiente et prier'. Il lui conseilla de faire un examen de conscience et de cesser d'offenser ainsi son mari."	175	Croyance + Supériorité masculine	
J. Haddad	"Alors il se leva, vint s'asseoir sur le banc près d'elle et posa sa main moite sur son genou."	175	Violence Physique (sexuelle)	
J. Haddad	"- J'ai dit non. J'ai assez d'une folle dans cette maison."	180	Violence Psychologique	1.2.5.
J. Haddad	"'Ma maison', dit-il. C'est elle qui la nettoyait. Elle qui lavait, cuisinait, rangeait ; [...] elle qui montait de lourds seaux sur cinq étages quand l'eau venait à manquer, [...]. Pourtant, c'était sa maison à lui, et pas leur maison."	180	Conditions + Supériorité masculine	
J. Haddad	"Qana concentra toute son énergie bouillonnante sur sa fille Qadar : 'Tu iras dans une bonne école. Tu auras de bonnes notes. Tu iras à l'université. Tu deviendras quelqu'un. Tu gagneras beaucoup d'argent.'"	182	Conditions	
J. Haddad	"Qana dut quitter l'école et trouver un travail dans une usine de confection tout de suite après avoir reçu son certificat élémentaire, en arabe et arménien, en juin 1960. Elle avait quatorze ans et devait aider ses parents."	196	Conditions + Parents	
J. Haddad	"Qana avait quitté son travail à l'usine de confection quand elle s'était mariée avec Luqa."	217	Mariage	1.2.17.
J. Haddad	"Aujourd'hui, quatre mois et trois jours seulement après leur rencontre, ils se mariaient."	230	Mariage	

J. Haddad	"Il s'avéra qu'elle était bisexuelle. 'Mais je préfère le terme pansexuelle', expliqua-t-elle un jour à son ami Moodi. Elle avait vu dans la matinée sur son téléphone une vidéo YouTube dans laquelle une pop star se définissait ainsi."	231	Evolution sexualité	1.3.3.
J. Haddad	"De plus, comme nombre d'Arabes de sa génération, elle tirait la plupart de ses références culturelles de 'l'Occident honni'."	231	Evolution	
J. Haddad	"- En plus, maintenant que tu vas devenir musulmane, tu vas devoir arrêter de copiner avec ces anormaux. Qu'Allah les aide à guérir."	233	Croyance (homosexualité)	1.3.2.
J. Haddad	"Ils auraient des enfants - au moins quatre - et elle dévouerait tout son temps et son énergie à les élever et à prendre soin d'eux."	234	Enfants + Rôle	
J. Haddad	"- Tu porterais le hijab pour moi ? Lui avait-il demandé [...]"	235	Croyance + Conditions	
J. Haddad	"Qu'ils aillent se faire foutre, le progrès, l'égalité, l'Occident et la 'femme du Xxe siècle' que tu es tellement fière d'incarner."	236	Evolution	
J. Haddad	"Et il ne serrait pas la main des femmes, ce qui était également inquiétant. Ce pouvait être un signe de radicalisme islamiste."	248	Croyance	
J. Haddad	"Qamar Qayah Yaziji, 18 ans, était une citoyenne d'Alep, en Syrie [...]. Vêtue d'un niqab, elle est entrée dans le commissariat en déclarant qu'elle avait perdu son portefeuille avant de déclencher la bombe."	254	Radicalisation	
S. Yazbek	"Hanan [...] reste là, debout, dans sa tenue de dentelle qui ne cache presque rien de sa nudité"	10	Habillement (sexualité)	1.3.5.
S. Yazbek	"Hanan avait passé sa vie avec lui en ignorant tout de sa nudité, des détails de son corps. Quand elle le sentait peser sur elle de tout son poids, rien de féminin ne s'éveillait en elle."	11	Education sexualité	
S. Yazbek	"Les garçons faisaient des gestes obscènes en direction du bas-ventre des filles [...]"	29	Violence Psychologique	
S. Yazbek	"Ce qu'elle a sur sa tête, je ne veux pas qu'elle l'enlève quand elle sort."	33	Habillement (sexualité)	

S. Yazbek	"Mais tout valait mieux que de rester avec cet homme qui ne se montrait à la maison que pour prendre l'argent destiné à nourrir les enfants, qui avait déjà tué sa soeur, qui finirait par la tuer elle aussi."	33	Violence Physique + Parents	
S. Yazbek	"On aurait dit un crocodile."	34	Figure de Style	2.2.6.
S. Yazbek	"Elle n'avait pas l'habitude de se dévoiler devant les étrangers : elle savait que cela la ferait brûler dans les flammes de l'enfer."	36	Habillement (sexualité)	1.3.7.
S. Yazbek	"[...] comme le jour où la famille lui avait annoncé qu'elle allait épouser son cousin germain, [...]"	37	Mariage	
S. Yazbek	"Celle-ci se reprochait de ne pas avoir, comme les autres mères de Damas, pris soin d'apprendre à sa fille l'art de plaire à son mari, de le garder, de le satisfaire au lit."	38	Education sexualité	
S. Yazbek	"Avoir toujours envie, éviter de dire non."	38	Education sexualité	
S. Yazbek	"C'était le moment où toutes les femmes du quartier s'attroupaient à l'arrêt de bus pour aller faire le ménage aux quatre coins de la capitale."	41	Rôle	
S. Yazbek	"Pour aller au paradis, la femme doit satisfaire son homme au lit."	42	Education sexualité	1.3.12.
S. Yazbek	"Si elle ne voulait pas le faire tous les jours, lui disait-il, il irait voir une putain"	43	Violence Psychologique	
S. Yazbek	"Quand à sa mère, elle n'a qu'à crever, cette fille de pute qui ne lui donne que des filles !"	44	Violence Physique	
S. Yazbek	"[...] des prostituées de dernière catégorie, à qui, la nuit, les chauffeurs de taxi amenaient des clients"	46	Prostitution	
S. Yazbek	"La cinquantaine passée, déjà pourvu de deux épouses, il se maria une troisième fois avec une jeune fille du quartier à peine âgée de quinze ans."	48	Mariage	
S. Yazbek	"La plupart des femmes s'étaient couvert la tête, [...], exhortant les autres à en faire autant pour mieux se garder du péché."	48	Habillement (sexualité)	
S. Yazbek	"Chaque jour, on l'entendait crier, quand il la battait pour un oui ou pour un non, et aussi la nuit, quand il la prenait de force."	49	Violence Physique (sexuelle)	1.2.1.

S. Yazbek	"Elle le laissait baisser son pantalon, lui embrasser les seins, mais jamais s'approcher de l'endroit dangereux, de ce creux qui pouvait faire d'elle la honte de ses parents."	50	Importance de la virginité	1.3.14.
S. Yazbek	[...] elle connaissait la dureté de sa mère, qui ne l'avait jamais serrée contre son coeur, qui avait l'art de se faire détester par tous ceux qui l'entouraient - à commencer par sa fille, qu'elle aurait tant aimé voir garçon."	55	Enfants	
S. Yazbek	"Soirée chez des commerçants, hommes et femmes dans des pièces séparées."	75	Relations h/f	
S. Yazbek	"[...] à présent, chacune avait sa maîtresse attirée, sa petite amie. Comme elles ne fréquentaient que des femmes, leur secret était bien gardé. Les maris étaient rassurés de les savoir entre elles. Ils sentaient bien que ces amitiés cachait quelque chose, mais tant que personne n'y trouvait à redire, elles restaient tolérables. En revanche, dès les premiers commérages, toute relation devait cesser"	79	Permission relations homosexuelles	1.3.1.
S. Yazbek	"Avant qu'elle n'ait pu crier, il lui enleva son pantalon et s'abattit sur elle de tout son poids."	90	Violence Physique (sexuelle)	
S. Yazbek	"Seize ans. Les femmes [...] l'imaginaient dans le lit de l'époux, [...]"	93	Mariage	
S. Yazbek	"Toutes les femmes étaient nues. Bien plus belles que dehors, quand elle disparaissaient sous leur long jehab noir."	98	Habillement (sexualité)	1.3.6.
S. Yazbek	"Elle était alors dans sa quinzième année. Seules les discussions avec ses camarades de classe [...] lui apprenaient à devenir femme. De cet art si compliqué, sa mère ne lui avait rien transmis"	121	Education sexuelle	1.3.13.
S. Yazbek	"Anouar devait absolument avoir un enfant mâle pour assurer l'avenir de la lignée [...]"	122	Enfants	
S. Yazbek	"Elle savait que les femmes étaient nées pour souffrir, sa mère le lui avait assez dit."	125	Dénonciation	2.2.4.